

L'ANCIEN D'ALGERIE



Cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative de la création de la FNACA, le 21 septembre 2021. (photo Maxime Dupin)

LE 21 SEPTEMBRE 1958, A ÉTÉ FONDÉE, ICI, À L'HÔTEL MODERNE, PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS D'ALGÉRIE (FNAA) PRÉSIDIÉE PAR JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER. ELLE A REGROUPÉ L'ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGÉRIE, LE GROUPEMENT DES RAPPELÉS ET MAINTENUS ET L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'ALGÉRIE. EN 1963, ELLE DEVIENT LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE. (FNACA)



Ici est née la FNACA, le 21 septembre 1958

LE 21 SEPTEMBRE 1958, A ÉTÉ FONDÉE, ICI, À L'HÔTEL MODERNE, PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS D'ALGÉRIE (FNAA). PRÉSIDIÉE PAR JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER, ELLE A REGROUPÉ L'ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGÉRIE, LE GROUPEMENT DES RAPPELÉS ET MAINTENUS ET L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'ALGÉRIE. EN 1963, ELLE DEVIENT LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE. (FNACA).



■ p. 4-7

L'actualité



■ p. 8-9

Informations Juridiques



■ p. 10-11

Entrevue : Lucas Belvaux



■ p. 12

De nos correspondants



■ p. 14-15

Vacances - Loisirs



■ p. 16-17

Mieux connaître : la Gironde



■ p. 18-19

Magazine : philatélie



■ p. 20

Lecture - Loisirs



■ p. 22-23

Courrier des lecteurs



■ p. 24-25

Petites annonces



■ p. 26

Carnet d'adresses


**L'ANCIEN
D'ALGERIE**

 Journal édité par la
**FÉDÉRATION NATIONALE
 DES ANCIENS COMBAT-
 TANTS EN ALGÉRIE,
 MAROC ET TUNISIE**
www.fnaca.org

 Rédaction-Publicité : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
 Tél. 01.44.62.86.62 - E-mail : ancien.algerie@orange.fr

Administration : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

N° inscription C.P.P.A.P. : 0425 A 06467

 Directeur de la publication : **Wladyslas MAREK (1975-2011) †**
Guy DARMANIN

 Rédacteur en chef : **Michel SABOURDY**
 Rédactrice en chef adjointe : **Muriel LEFÈVRE**

 Comité de rédaction : **Pierre MOLINARI, Michel DUPLENNE,**
Pierre MAGNIER, Maxime DUPIN.

 Administrateurs : **Robert PELLETIER (1970-1987) †**
Louis VERJAT (1987-2008) †
Jean SIMON

 Abonnement de soutien : **22,00 €**
ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES

Avec ce numéro, les abonnés de ces départements trouveront leur édition spéciale :

 AIN - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE - ALPES-MARITIMES
 CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - CÔTE-D'OR - DRÔME
 HAUTE-GARONNE - ISÈRE - LOIRE - LOZÈRE - MAINE-ET-
 LOIRE - MEURTHE-ET-MOSELLE - PYRÉNÉES-ORIENTALES
 SAVOIE - HAUTE-SAVOIE - PARIS - SEINE-ET-MARNE - YVE-
 LINES - VAR - YONNE - GUADELOUPE.

 Le présent numéro de « L'Ancien d'Algérie »
 a été remis à La Poste entre le 8 et le 15 octobre 2021.

 Dépôt légal septembre 2021 – n° 106
 Impression sur rotative offset : IMPRIMERIES IPS - 27120 PACY-SUR-EURE
 Routage : BOURGOGNE ROUTAGE - 132, route de Lyon - 71000 MÂCON

ACPM

 10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

 Origine du papier : Suède - Taux de fibres recyclées : 0% - Papiers
 produits à partir de fibres issues de forêts gérées durablement
 Eutrophisation : PTot = 0,009 kg/tonne de papier

 Photo de couverture : sur la façade de ce qui fut l'hôtel
 « Moderne », place de la République à Paris, la plaque qui
 rappelle le création de la FNACA, ici, en 1958. (photo Maxime
 Dupin)

Service minimum certifié...

Jean-Louis Nageotte, Secrétaire national juridique et social



C'est par cette formule que l'on peut qualifier le projet de budget 2022 dédié aux anciens combattants et victimes de guerre qui, sans surprise, est en baisse par rapport à son prédécesseur.

Bien entendu, le premier argument avancé est la baisse du nombre de bénéficiaires qui s'accélère, compte tenu de l'âge élevé de nombre d'entre eux qui ne verront pas solutionnées, dans ce projet de budget, certaines doléances exprimées et non retenues.

Ce projet de budget s'élève à 1,9 milliard d'euros. La majeure partie est consacrée à l'indemnisation des PMI et à la retraite du combattant.

L'ONACVG voit sa subvention de fonctionnement maintenue au même niveau que l'année précédente (56 millions d'euros). Il en est de même pour le budget consacré à l'action sociale (25 millions d'euros).

L'Institut National des Invalides bénéficie de 20 millions d'euros de crédits budgétaires dont 7,5 millions d'euros réservés pour la poursuite des travaux entrepris.

Pour la Mémoire : 18 millions d'euros sont alloués dont 12,6 sont destinés aux lieux de mémoires. 20 millions d'euros sont dédiés à l'organisation des journées « défense et citoyenneté », 3 millions d'euros au service militaire volontaire.

Ce projet insiste sur le fait que le point PMI va passer à 15,05 € au 1^{er} janvier 2022, compte tenu des conclusions exprimées dans le rapport adressé à la ministre par le rapporteur de la Commission tripartite. Nous sommes loin des desiderata exprimés.

En effet, les associations d'anciens combattants représentées dans cette commission avaient

demandé unanimement que la valeur du point PMI soit indexée sur l'IPC (Indice des Prix à la Consommation).

Le gouvernement et l'administration ont rejeté cette proposition en maintenant le système mis en place en 2005 « ITB – GI » (Indice de Traitement Brut – Grille Indiciaire) de la fonction publique.

La différence, que nous avons constatée, était de 7,60%. Nous avons exprimé notre désir que ce retard soit résorbé par étapes. Nouveau refus enregistré. On se dirigeait vers un accord de rattrapage 2010/2021 mais le rapport transmis à la ministre est restrictif ne prenant en compte que la période 2017/2021. Le projet de budget prévoit un rattrapage limité 2018/2021. Nous sommes loin du compte même si une clause de « revoyure » est actée à l'avenir pour tenir compte du retard que pourrait prendre le point PMI par rapport à l'Indice des Prix à la Consommation.

Il est coutume d'affirmer, lorsqu'une commission s'achève sur de piètres résultats, que la montagne a accouché d'une souris. La Commission tripartite s'est contentée d'enfanter un souriceau.

Tout comme sœur Anne juchée sur sa tour, scrutant vainement l'horizon, nous ne voyons rien venir en ce qui concerne certains sujets non réglés, à savoir la campagne double, l'attribution de la 1/2 part aux veuves dont le mari est décédé avant l'âge de 65 ans, ainsi que la différence qui s'est opérée en 2017 entre la valeur de la retraite du combattant et la PMI au taux de 10% qui servait de référence.

Nous aurons l'occasion d'évoquer ces dossiers avec les futures candidats(tes) aux plus hautes fonctions nationales.

DE TOUT UN PEU...



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFAC

L'UFAC a tenu son assemblée générale le 14 septembre à l'Espace Interiale dans le 9^e arrondissement de Paris, en présence de M^{me} Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Une occasion pour la ministre déléguée, de développer quelques points du projet de budget des anciens combattants pour 2022. Rendez-vous au prochain numéro pour les principales résolutions de cette réunion annuelle à laquelle participaient de nombreux responsables de la FNACA.

WLADYSLAS MAREK, DIX ANS DÉJÀ...

Il y a dix ans, déjà, le 24 septembre 2011, disparaissait Wladyslas Marek, président national de la FNACA, à l'âge de 73 ans.

Ce fut une lourde perte pour notre Fédération, qu'il représentait depuis plus de 40 ans, d'abord en tant que secrétaire national chargé des relations avec les élus, puis, en 1975, comme président national succédant à Jacques De Jaeger.

On peut dire que sous sa présidence les droits des anciens d'Afrique du Nord ont fait un bond considérable et l'image de notre Fédération, longtemps vilipendée, s'en est trouvée renforcée par sa représentativité et sa respectabilité.

Un peu plus tard, le 19 mai 2012, la FNACA perdait un autre de ses piliers « historiques » avec la disparition de **Maurice Sicart**, secrétaire général pendant plus de 45 ans. Un jardin porte son nom, près de la place d'Italie dans le 13^e arrondissement.

Nous avons une pensée particulière pour ces deux figures marquantes de la FNACA, qui nous manquent beaucoup aujourd'hui.

MESSAGE DE L'UFAC
pour le 11 novembre 2021

Plénipotentiaires
allemands,
drapeau blanc
arboré, venus
demander
l'armistice
en novembre 1918.



La France célèbre aujourd'hui le 103^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui mettait fin à quatre années d'horribles souffrances vécues par les combattants des pays belligérants.

Les monuments aux Morts de nos villes et de nos villages rappellent et gardent le souvenir de ces hommes tombés sur les champs de bataille.

La FRANCE victorieuse comptait :

- . 1 400 000 morts,
- . 740 000 invalides,
- . 3 000 000 de blessés,
- . des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Bilan très lourd reflétant l'ampleur des sacrifices consentis pour la Patrie et la Liberté, par nos soldats engagés dans ce conflit appelé la « Grande Guerre ».

De cette Première Guerre mondiale, notre mémoire collective conserve le souvenir de ces millions de victimes.

En ce jour de commémoration, rendons hommage à tous ces soldats de Métropole, d'Outre-mer, des pays alliés, combattants de tous grades, qui ont fait preuve d'un courage exemplaire méritant notre reconnaissance. Beaucoup d'entre eux sont « Morts pour la France ».

En cette journée de recueillement en hommage à tous les « Morts pour la France », ayons une pensée également pour nos soldats tués, ces derniers mois, en Opérations extérieures et inclinons-nous devant la douleur de leurs familles.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFACVG), fidèle au souvenir de toutes celles et tous ceux victimes de toutes les guerres, invite la jeunesse à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire, plus fraternel et en Paix.

Vive la République !

Vive la France !

JOURNÉE NATIONALE DES HARKIS



Depuis 2003, la France rend un hommage solennel aux anciens Harkis et aux membres des formations supplétives ou assimilées le 25 septembre. À Caudry, (photo ci-dessus) cette cérémonie, qui se tenait au monument aux Morts, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires et de quelques représentants de Harkis.

Billet

La vie des pensionnés
ne commence pas... en 2018 !

C'est un combat perpétuel.

Le coût de la vie augmente plus vite que les pensions versées à nos invalides. On a changé les règles, mais rien ne change...

Une estimation des associations concernées conclut à un retard de plus de 7,6%, depuis 2005. Mais le gouvernement n'entend pas assumer le déficit depuis si longtemps. C'est même « avec satisfaction » qu'il annonce un rattrapage du retard de la valeur du point de PMI... depuis 2018 !

Celui-ci augmentera donc de 59 centimes au 1^{er} janvier 2022, passant de 14,46 euros à 15,05.

Et le retard antérieur passera, encore une fois, aux oubliettes, pour satisfaire une « politique ambitieuse en faveur du Monde Combattant »... !

Michel Sabourdy

Le projet de budget 2022 des ACVG

Présentation par M^{me} Darrieussecq (extrait)

« ... Depuis 2017, le gouvernement est au rendez-vous de la reconnaissance pour le Monde Combattant, de la transmission de la Mémoire, de la solidarité pour les femmes et les hommes qui ont servi et servent notre pays. (...)

Ce dialogue, entretenu depuis quatre ans, a déjà permis d'apporter des réponses à des revendications anciennes : harmonisation des conditions d'octroi de la pension de réversion aux conjoints survivants, extension du bénéfice de la Carte du Combattant pour les anciens combattants présents en Algérie de 1962 à 1964, hausse de la pension des aidants qui ont dû mettre en pause une carrière professionnelle pour prendre soin de leur conjoint grand invalide, bénéfice de la demi-part fiscale pour les conjoints veufs ou veuves d'anciens combattants ayant atteint l'âge de 74 ans dès lors que leur conjoint avait bénéficié de la retraite du combattant, et, enfin, majoration de la pension de réversion pour les conjoints survivants de grands invalides de guerre.

Ce mandat a été celui des avancées réelles.

(...) Aussi, c'est avec satisfaction que je présente dans ce Projet de Loi de Finances la revalorisation du point PMI, de façon à rattraper l'écart constaté depuis le 1^{er} janvier 2018. **La valeur du point PMI sera donc portée à 15,05 € au 1^{er} janvier 2022.** En outre, alors que jusqu'à présent les revalorisations étaient le fait de mesures ponctuelles, elles s'inscriront dorénavant dans une démarche construite. Conformément aux conclusions du rapport tripartite, l'évolution du point PMI par rapport à l'inflation fera l'objet d'un suivi régulier.

Ainsi, ce Projet de Loi de Finances, doté **d'un budget de 1,9 milliard d'euros**, vient consolider notre action en fidélité avec les orientations souhaitées par le président de la République pour le Monde Combattant.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) est doté d'une **subvention de plus de 56 millions d'euros pour conduire les actions définies**



dans son contrat d'objectif et de performance. Ce contrat maintient et renforce son réseau départemental. Cette proximité est essentielle pour ses ressortissants, la crise sanitaire l'a confirmé. **Par ailleurs, le budget consacré à son action sociale est maintenu à 25 millions d'euros,**

malgré la diminution du nombre de ressortissants.

L'Institution Nationale des Invalides (INI) bénéficie de plus de 20 millions d'euros de crédits budgétaires dont 7,5 millions sont consacrés à la poursuite des travaux de modernisation de ses infrastructures.

J'attache également la plus grande attention à notre politique de **Mémoire**. À ce titre, le budget alloué sera maintenu à près de **18 millions d'euros** dont 12,6 millions sont destinés à l'entretien, à la rénovation et à la valorisation des lieux de mémoire en France et à l'étranger.

Le ministère des Armées, deuxième acteur culturel de l'État, maintient son investissement en faveur du patrimoine et de ses musées en particulier. Trois de nos musées emblématiques – le Musée de l'Armée, le Musée national de la Marine et le Musée de l'Air et de l'Espace – font l'objet d'un programme de rénovation, d'amélioration des conditions d'accueil des publics, d'élargissement de leur offre et d'actualisation de leur muséographie.

(...) Le ministère des Armées sera aux côtés de la jeunesse. Nous maintenons notre engagement avec plus de **20 millions d'euros consacrés à l'organisation des journées défense et citoyenneté**. Ce sont également plus de 3 millions d'euros que nous consacrons à la montée en puissance du service militaire volontaire.

Je suis fier de porter une politique ambitieuse en faveur du Monde Combattant, de la Mémoire et du lien qui unit nos armées à la Nation. C'est ainsi, par la solidarité, par la reconnaissance et la connaissance, que nous consolidons la cohésion nationale ».

Geneviève Darrieussecq,
ministre déléguée auprès
de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des
Anciens Combattants

HARKIS : Le président de la République demande pardon et annonce un « chantier de réparation »



Recevant les représentants des Harkis et joignant le geste à la parole, le président de la République enlève la plaque de son pupitre pour affirmer qu'elle ne correspond pas parfaitement à son discours, davantage axé sur la « **réparation** » plutôt que sur « l'hommage ».

M. Emmanuel Macron avait convié à l'Élysée environ 300 personnes, dont des Harkis, mais aussi leurs descendants et des responsables d'associations, lundi 20 septembre.

Pour le président de la République, « *les Harkis ont prêté leur force, ont versé leur sang pour la France. Quand on insulte un Harki, on insulte la France* ».

Le chef de l'État veut « *ouvrir le chantier de la réparation* » après l'abandon par la France des Harkis, ces anciens combattants (jusqu'à 200 000 hommes) recrutés comme auxiliaires de l'Armée française pendant le conflit qui a opposé, de 1954 à 1962, les indépendantistes algériens à la France. À l'issue de cette guerre, une partie de ces supplétifs, abandonnés par Paris, ont été victimes de représailles en Algérie. Des dizaines

de milliers d'autres ont été transférés en France dans des camps de transit aux conditions de vie indignes.

En 2016, le président Hollande avait reconnu « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des Harkis ».

« Le président actuel considère que le travail accompli depuis soixante ans est important mais qu'il faut franchir un nouveau pas ». Cette réception se tenait cinq jours avant la journée nationale d'hommage aux Harkis, qui est célébrée tous les 25 septembre depuis 2003.

Les associations, qui disent représenter une communauté d'environ 400 000 personnes (Harkis et descendants), réclament également une revalorisation des indemnités existantes.

En septembre 2018, la ministre déléguée aux ACVG, Geneviève Darrieussecq, avait présenté un « plan Harkis » comprenant le déblocage de 40 millions d'euros sur quatre ans pour revaloriser les pensions des anciens combattants et venir en aide à ceux de leurs enfants qui vivent dans la précarité.



Dimanche 21 septembre 1958 : naissance d'une grande association, la

C'était bien un dimanche ! En ce temps-là, seuls les jours de repos permettaient de se consacrer à la vie associative. Après le retour à la vie civile, quelques « anciens d'AFN », comme on commence à les nommer, ont pris le parti de s'organiser en association pour mieux se faire entendre. Ils viennent de verser leur sang et de sacrifier les plus belles années de leur jeunesse dans l'indifférence la plus totale ! Ils ne vont pas laisser faire ça et ils ne se laissent pas impressionner par les plaisanteries les plus éculées sur le « soleil d'Afrique du Nord » dont ils auraient largement profité. Les quelques aînés qui ne les voient pas comme des planqués « qui n'ont pas fait Verdun » (sic), s'intéressent à leurs cotisations, quitte à reproduire leurs divisions. Fonder une association spécifique de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie est indispensable ! Ce sera la FNAA, en attendant la FNACA. Soixante-trois ans plus tard, une plaque de marbre et des discours officiels, retardés par la Covid, ont consacré cet événement.



M. François Vauglin maire du 11^e arrondissement pendant son allocution, avec à ses côtés, M^{me} Laurence Patrice adjointe au maire représentant M^{me} Hidalgo maire de Paris et la famille de Jean-Jacques Servan-Schreiber, président fondateur. (Pierre Molinari)

Guy DARMANIN Président national (extraits)

Le 21 septembre 1958, trois groupes de jeunes démobilisés appelés et rappelés de la guerre d'Algérie se réunissent, ici dans l'hôtel Moderne, pour former la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie (FNAA).

(...) Jean-Jacques Servan-Schreiber est élu président de cette nouvelle association la FNAA.

Les buts de cette nouvelle association :

Entretenir et renforcer les liens de camaraderie et d'amitié entre les anciens d'Algérie, permettre la défense de leurs droits matériels et moraux.

Il est, parmi nous aujourd'hui, des anciens combattants qui ont adhéré dès 1958 à cette association, dont un des nôtres, Pierre Molinari, ici présent. Il a assisté à cette assemblée constitutive le 21 septembre 1958.



Le 30 et 31 mars 1963, au 4^e Congrès national de Noisy-le-Sec et afin de mieux marquer sa volonté d'agir, les responsables de l'époque de la FNAA ont décidé d'ajouter dans le sigle le « C » de combattant. La FNAA modifie donc son appellation pour devenir FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). Elle modifie également ses statuts en conséquence et apporte des précisions, telles l'article 2 de ses statuts, déposés le 17 juin 1963 et qui stipule que la FNACA est indépendante à l'égard des pouvoirs publics et de tout parti politique, groupement philosophique ou religieux.

En 1965, Jean-Jacques Servan-Schreiber abandonne la présidence nationale de la FNACA et c'est Jacques De Jaeger, ici présent avec nous, qui lui succédera.

En 1975, ce dernier passe le relais à Wladyslas Marek, jusque-là secrétaire national chargé des relations avec les élus. Il assurera la présidence nationale jusqu'à son décès le 23 septembre 2011. Il aura présidé cette grande Fédération de 382 000 adhérents en 1990, regroupant les appelés, rappelés, militaires de carrière, engagés de toute sensibilité, pendant 36 ans.



Pendant une « Marseillaise » a cappella, les élus parisiens et, à droite, M^{me} Fabienne Servan-Schreiber aux côtés de Guy Darmanin. (Maxime Dupin)



Le drapeau de la FNACA devant le portrait de J.J.S.S., président fondateur. (Maxime Dupin)

En octobre 2011, Guy Darmanin sera élu président national en remplacement de Wladyslas Marek.

(...)

Dans le domaine de la Mémoire, et sans jamais prendre une position collective sur l'issue de ce drame qu'a connue l'Algérie ou son dénouement, la FNACA a décidé, dès 1963, de choisir la date du 19 Mars par référence au Cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie, approuvé par près de 91% des Françaises et des Français au cours du référendum du 8 avril 1962 à l'initiative du général de Gaulle. (...)

Cette date historique est exclusivement réservée au souvenir des 30 000 militaires morts pour la plupart à l'âge de 20 ans en Algérie au Maroc et en Tunisie, au souvenir des victimes civiles de cette guerre et de ces conflits.

Au nom de notre Fédération, j'adresse tous nos remerciements à M^{me} Anne Hidalgo, maire de Paris, pour l'inauguration de cette plaque à M^{me} Laurence Patrice, adjointe à M^{me} la Maire de Paris en charge de la Mémoire et du Monde Combattant, à M. François Vauglin, maire du 11^e arrondissement ainsi

qu'au propriétaire de l'immeuble pour avoir accepté qu'une plaque, rappelant la naissance de notre Fédération, soit apposée sur la façade de son immeuble. (...)

François VAUGLIN Maire du 11^e Arrdt (extraits)

Il y a 63 ans, jour pour jour, pendant ce que l'on appelait « les événements d'Algérie », était créée, dans les salons de l'hôtel Moderne — qui se trouvait alors derrière moi — la FNAA : la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie ; une union — et ce n'est pas toujours une mince à faire — de trois organisations ... L'ajout de cette consonne, de ce « C » signifiant « combattant », rappelle l'union, si ce n'est la première des revendications portées par votre association cher Guy Darmanin : à savoir, la reconnaissance de la qualité d'ancien combattant à tous ceux qui ont servi en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Ce titre « d'ancien combattant » a longtemps et, disons-le tout franc, injustement été contesté au motif que les opérations militaires menées dans les protectorats de Tunisie et du Maroc, ainsi que dans les départements d'Algérie étaient — prétendument — des « opérations de maintien de l'ordre ». Derrière cette périphrase se cachait mal la guerre à laquelle participa toute une génération de jeunes soldats marqués à jamais : notre troisième génération du feu.

(...) Ce silence et, d'une certaine manière, la discrétion à laquelle on a voulu réduire ces combattants montrent combien la guerre d'Algérie se lit, encore, comme une page douloureuse de notre histoire récente. Une histoire récente qui



FNACA !

concerne pourtant des millions de Français.

Ce silence a en partie été comblé par la FNACA qui, pendant des années, s'est comportée en gardienne vigilante de la mémoire. Et, dans votre action, vous savez pouvoir compter sur nous :

- Chaque 19 mars, pour commémorer le Cessez-le-feu en Algérie ;
- Pour organiser, si vous le souhaitez, des expositions ;
- Pour rendre hommage à ceux qui sont morts pendant les conflits : vingt-neuf jeunes du 11^e arrondissement sont morts pendant la guerre d'Algérie. (...)

Franklin SERVAN-SCHREIBER Fils de JJSS (extraits)

Tout d'abord je tiens à vous remercier de votre invitation à l'inauguration de cette plaque posée en hommage à votre Fédération. Mon père, JJSS, qui a œuvré pour fonder cette Fédération, était très fier d'avoir pu participer à la création de ce rassemblement après son retour d'Algérie en 1958.

C'était une période compliquée... J'en veux pour preuve le fait que votre premier défi a été d'être reconnu comme « combattants ».

Officiellement, l'ensemble de l'action en Algérie se réduisait à une action de police, et il a fallu convaincre (!) que vous méritiez d'être reconnu comme des combattants, qui avaient lutté avec honneur et courage pour la France, et qui avaient suivi l'appel du pays quelles qu'eussent été les arrière-pensées.

Comme beaucoup d'appelés, mon père n'était pas enthousiasmé par ce conflit. Il n'était pas le seul. Dans son cas, cela se savait car sa position était publique. Et pourtant, je peux vous l'assurer, la guerre d'Algérie était « sa » guerre. Ayant été un peu jeune pour pleinement

participer en 39-45, il s'est retrouvé relativement âgé parmi les appelés en 56. Il a été courageux, dans le sens où il a fait ce qu'il y avait à faire malgré la peur. Il s'est fait des amis, qui le sont restés jusqu'au terme de sa vie.

Il a vécu et apprécié, pendant son service, malgré toute l'ambiguïté inhérente au conflit, la camaraderie du front et a clairement ressenti qu'au-delà des opinions politiques, aucun lien ne peut mieux souder que celui qui lie des hommes au combat. Le général de Bollardière, le colonel Roger Barberot, le capitaine Louis Fournier sont des personnages qui ont accompagné mon enfance.

Il serait heureux et fier de vous voir honorer aujourd'hui, et de voir reconnaître la force de courage et la difficulté de l'épreuve morale qui furent exigées de tous les combattants de cette guerre, sa guerre. Permettez-moi de répéter la formule dont il accompagna la création de la Fédération :

« Dans le respect des convictions intimes de chacun, nous nous attelons maintenant ensemble, non seulement pour la défense des droits légitimes de tous nos camarades, mais pour faire triompher à l'avenir ce que le général Jacques Pâris de Bollardière a appelé « les valeurs morales qui ont fait la grandeur de notre civilisation et de notre Armée » et pour la Paix ».

Laurence PATRICE Adjointe à la maire de Paris

Chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, l'adjointe de M^{me} Hidalgo, qui devait présider cette cérémonie, excuse son absence et remercie toutes les personnalités de leur présence et tout particulièrement la famille de Jean-Jacques Servan-Schreiber, « un homme dont le rayonnement, l'engagement, les convictions a marqué notre société et son époque, une époque qu'il a, on peut le dire même, en bien des sujets, devancée ». (...)

NDLR : la place nous manque pour donner un aperçu de cette remarquable intervention de M^{me} Patrice. Nous y reviendrons.

1962 - 2022 60^e ANNIVERSAIRE du « Cessez-le-feu »



22 EUROS, PORT COMPRIS
Prix spécial 60^e anniversaire
Livraison début janvier 2022



ø : 80 mm

**RÉSERVEZ AUJOURD'HUI
VOTRE MÉDAILLE DU SOUVENIR !**

M. (M^{me}) _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

commande _____ exemplaires : _____ €

Bon de commande à envoyer à : FNACA TN, 37-39, rue des Gâtines
75020 PARIS avec le chèque à l'ordre de FNACA TN



Une partie de l'assistance avec, au premier rang à droite, Jacques De Jaeger successeur de Jean-Jacques Servan-Schreiber à la présidence de la FNACA, de 1965 à 1975. On y reconnaît également André Cognard secrétaire général, qui était déjà au congrès de 1965. (Maxime Dupin)

PERTE D'AUTONOMIE



Directives anticipées

Afin d'éviter les conflits familiaux sur le sujet, il est plus simple d'anticiper sa perte d'autonomie.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans un précédent article il est possible de rédiger des « directives anticipées ».

Ce document permet d'accepter ou de refuser à l'avance, pour le cas où vous n'en seriez plus capable, les traitements ou actes médicaux pouvant être envisagés en fin de vie.

Ainsi, les médecins et vos proches seront à même de connaître vos volontés, même si vous ne pouvez plus communiquer ni exprimer le moindre souhait.

En évitant l'acharnement thérapeutique, cela libèrera vos proches à décider pour vous et d'avoir la responsabilité de le faire... Elles peuvent être rédigées sur papier libre, que vous daterez et signerez.

Nous pouvons vous transmettre le document officiel qu'il suffira de remplir. Il est possible à tout moment de modifier vos souhaits ou de les annuler à tout moment.

Le document doit être connu de votre entourage. Ainsi vous pouvez le conserver à domicile ou bien le remettre à votre médecin traitant (à la maison de retraite le cas échéant).

Depuis le 1^{er} juillet 2021, il n'est plus possible de créer de nouveaux DMP (Dossier Médical Partagé sur le site dmp.fr), ni auprès des professionnels de santé, ni à l'accueil des caisses d'assurance maladie.

Les DMP créés avant cette date ne seront pas supprimés et il sera toujours possible pour les patients et les professionnels de santé de les consulter, ainsi que d'y ajouter des informations.

Cette interruption des créations de DMP est nécessaire pour préparer l'arrivée du nouveau service Mon espace santé qui sera proposé à tous en début d'année 2022.

Mon espace santé est le nouveau service sécurisé qui permettra à chacun d'être acteur de sa santé au quotidien.

Il donnera accès au DMP ainsi qu'à une messagerie

sécurisée, mais aussi à un agenda de santé et à un catalogue d'applications référencées par l'Etat.

Tous les usagers qui disposaient d'un DMP avant le 1^{er} juillet 2021 retrouveront automatiquement leurs données à l'activation de Mon espace santé.

Mandat de protection future

La rédaction de ce mandat permet de désigner une personne de confiance (avec son accord) qui sera chargée de gérer vos intérêts le jour où vous ne pourrez plus le faire.

Il peut organiser la protection de vos biens, mais aussi celle de votre personne.

Il vous sera possible d'y inclure vos souhaits : rester ou non à domicile, laisser des instructions pour votre animal de compagnie, consentir à des actes médicaux...

Le mandat peut être rédigé devant notaire ou avocat. En ce cas, l'acte sera sécurisé.

Par contre, vous pouvez le rédiger vous-même sur papier libre si vous respectez le modèle officiel (formulaire CERFA 13592*04 que vous pouvez télécharger à l'adresse figurant dans l'encadré en bas de page).

Le mandat de protection notarié présente une sécurisation de l'acte. Tant que vous disposez de toutes vos facultés il est possible à tout moment de l'annuler, le modifier...

Il entre en application le jour où vous ne disposez plus de toutes vos facultés.

Le mandataire devra néanmoins rendre compte de sa gestion, vérifiée par le notaire (si le mandat est notarié, ce qui est toujours préférable car non opposable).

Adaptation du logement lié au vieillissement

Utilisez la technologie pour faciliter le quotidien dont vous pouvez avoir besoin, télécommandes pour éteindre les lumières, augmenter le chauffage, capteurs de mouvements pour déceler les chutes et alerter soit un proche soit un professionnel de santé (montre, bracelet, pendentif, déambulateur, canne).

Pensez à la téléalarme

Il est possible d'obtenir des

aides pour l'achat de petit matériel (aides techniques). Il vous suffit de solliciter l'aide en remplissant le formulaire « demande d'aide pour le bien vieillir chez soi » de l'Assurance retraite.

Les aides de l'Assurance retraite sont attribuées aux retraité(e)s autonomes mais dont les conditions de vie, les ressources, l'âge ou l'état de santé créent une situation de fragilité qui rend nécessaire le recours à une aide pour le maintien à domicile.

Pour en bénéficier, vous devez être retraité(e) et dépendre de l'Assurance retraite (régime général et alignés).

Attention ! Dans certains cas, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide de l'Assurance retraite : si vous percevez déjà ou si vous êtes éligible à la Prestation Spécifique Dépendance (PSD), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou la Majoration pour Tierce Personne (MTP) ; si vous êtes hébergé(e) dans une famille d'accueil.

Contactez votre caisse de retraite si vous dépendez d'un autre régime car des aides peuvent être également allouées pour l'achat d'aides techniques liées à la dépendance.

Quelques astuces

Cuisine : poubelle automatique, placards avec ouverture à bascule pour les rangements en hauteur et afin d'éviter de monter sur des « escabeaux » sources de chutes, pose d'un évier à hauteur réglable.

Salle à manger : pastilles antidérapantes sous les chaises, rehausseurs de meubles ou de chaises, adhésif sous les tapis, volets roulants électriques, prises à hauteur de hanche.

Salle de bain : barre d'appui à la baignoire ou dans la douche, siège de douche, remplacez la baignoire par

une douche dite à l'italienne (crédit d'impôts), sol antidérapant.

Chambre : rehausseur de lit, veilleuse à leds au passage, adhésif sous les tapis.

Escaliers : pose d'une main courante, bon éclairage et monte-escaliers.

Aides

Jusqu'en 2023, il est possible d'obtenir des aides fiscales par le biais d'un crédit d'impôts, si les travaux portent sur l'aménagement du domicile du fait d'un handicap ou d'autonomie.

Néanmoins, pour obtenir l'aide fiscale il faut que le contribuable ou un membre de son foyer fiscal soit pensionné d'invalidité ouvrant droit à une majoration de son quotient familial ou bien qu'il soit titulaire d'une carte d'invalidité ou encore de la carte mobilité inclusion ou souffrir d'une perte d'autonomie le classant dans les groupes GIR allant de 1 à 4 de la grille AGGIR.

Il existe des petits équipements éligibles sans conditions de perte d'autonomie qui peuvent permettre le crédit d'impôts, à savoir les éviers et lavabos à hauteur réglable, les sièges de douches muraux, les WC surélevés, les barres de maintien ou d'appui, barres de tirage de porte adaptés.

Les personnes présentant une perte d'autonomie peuvent obtenir des crédits d'impôts pour les bacs à douche extra plats (style à l'italienne)...

Les collectivités locales peuvent également attribuer des aides sous forme de subventions.

Il convient de se rapprocher du CCAS de sa commune pour les aides locales.

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13592.do

VENTES PAR DÉMARCHAGE À DOMICILE

Savez-vous que si vous pensez avoir été « abusé » lors d'un démarchage à domicile pour vous vendre des produits, vous disposez de 14 jours pour vous rétracter, à compter de la signature du contrat sans avoir à justifier de la raison pour laquelle vous y renoncez ?

S'agissant de la protection des consommateurs au regard de l'activité de vente à domicile, la réglementation est codifiée dans les articles L.221.1 et suivants

du Code de la consommation.

Faites attention : ne jamais signer un contrat de vente avec une date postérieure au jour de la signature (illégal) vous écartant de ce droit de renonciation.

Si vous souhaitez renoncer à une vente à domicile, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, au vendeur, via l'entreprise qu'il représente, sans oublier de la dater et de la signer et exigez une réponse dans un délai

déterminé pour confirmation de l'annulation.

Sans réaction du vendeur, dans les 21 jours qui suivent votre réclamation, vous pouvez saisir la Commission Paritaire de Médiation à la Vente Directe – CPMVD – médiation.

Cette commission a pour mission de régler de façon gratuite et à l'amiable les litiges venant au cours de la conclusion ou de l'exécution d'un contrat entre un consommateur et une entreprise de vente directe.



La saisine peut se faire par courrier postal en contactant : CPMVD, 1 rue Emmanuel Chaudière, 75015 Paris, en ligne sur le site www.mediation-vente-directe.fr ou par courriel : info@cpmvd.fr

PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE



Comme indiqué dans notre précédent numéro de

L'Ancien d'Algérie, la valeur du point d'indice de PMIVG servant à calculer le montant de la pension a été majoré à 14,70 euros au 1^{er} janvier 2021 (effet rétroactif) au lieu de 14,68 euros servis depuis le 1^{er} janvier 2020. (Arrêté du 31 août 2021 publié au JORF le 3 septembre 2021).

Attention : du fait du caractè-

re rétroactif de cette augmentation, un rappel sera fait sur une échéance postérieure à la sortie du JORF.

Au 1^{er} janvier 2021, le montant de la retraite du combattant se trouve majoré à 764,40 euros l'année, soit 382,20 euros tous les 6 mois.

Attention : du fait d'un

paiement en fonction du mois anniversaire de l'ancien combattant et du caractère rétroactif de l'augmentation de la valeur du point, il est fort probable que votre échéance soit inférieure à ce montant ; un rappel d'arrérages sera effectué à la prochaine échéance de paiement.

PROCURATION BANCAIRE

Vous ne tenez plus vos comptes à jour, n'ouvrez plus vos relevés bancaires, avez du mal à faire des chèques pour le paiement de factures du quotidien, optez pour les prélèvements bancaires en établissant des autorisations de prélèvements pour loyers, eau, électricité, etc.

Prévoyez d'établir une procuration à un proche, souvent un de vos enfants, grâce à une procuration bancaire, pour signer des chèques, établir des virements...

En principe les agences bancaires prévoient des formulaires spécifiques.

Pensez néanmoins à pré-

venir les autres enfants de cette procuration.

Enfin, il est utile de savoir que celui qui a eu une procuration doit pouvoir à tout moment justifier des dépenses qu'il aurait faites en votre nom, en produisant les relevés de comptes, factures ou autres justificatifs.



Enfin, il est possible d'annuler le pouvoir à tout moment.

SUCCESSION : DETTES



Dans une succession, il arrive que le défunt ait prêté de l'argent à un héritier, un de ses enfants par exemple.

La Cour de cassation vient rappeler comment cette dette est rapportable à la succession.

L'héritier qui demande le rapport d'une dette par l'un de ses co-héritiers doit en prouver l'existence.

À son tour, l'héritier, à qui le prêt a été consenti, doit prouver qu'il a remboursé la dette. S'il ne le fait pas, elle

sera déduite de sa part d'héritage.

Un père décède en laissant 3 enfants et des petits-enfants héritiers de sa succession.

Au cours des opérations de liquidation et de partage, un écrit fait apparaître qu'il avait prêté 55 200 € à un de ses fils. Ce dernier soutient l'avoir remboursé, mais sans pouvoir en justifier la preuve.

De ce fait, cet héritier verra sa part d'héritage diminuée du montant qu'il a emprunté.

Ainsi, pour demander le rapport d'une dette dans une succession, l'existence de cette dette doit être prouvée d'après les règles du droit commun de la preuve.

La preuve du remboursement doit aussi être apportée

pour éteindre l'obligation de celui qui s'est endetté envers les autres héritiers.

Il en va de même pour une dette due par le défunt à un de ses héritiers.

Si la preuve est faite d'un prêt au défunt par l'un de ses héritiers, il devra être prouvé que la dette est éteinte et qu'elle a donc été remboursée.

Pour contacter le service juridique et social national

Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures (fermeture le vendredi)

Entretiens sur place, uniquement sur rendez-vous.

Téléphone : 01 44 62 33 36

Pour une réponse rapide privilégiez le contact courriel : juridique@fnaca.org

(seuls les adhérents et seules les adhérentes bénéficient de conseils gratuits).



J'ai rencontré pour vous :

Lucas BELVAUX

Adapté du livre éponyme de Laurent Mauvignier, « Des hommes » retrace le parcours de trois appelés du contingent en Algérie. Après bien des années de silence, une simple fête d'anniversaire, quarante ans après leur retour, fait ressurgir le passé... Interprété par des acteurs de renom (Gérard Depardieu, Catherine Frot et Jean-Pierre Darroussin), le film de Lucas Belvaux offre un regard inédit sur ces appelés du contingent qui ont vécu malgré eux une guerre qui mit tant d'années à dire son nom. Entre cicatrices jamais réellement refermées, rancœurs enfouies et non dits, le réalisateur interroge sur la mémoire de ce conflit et se positionne comme un porte-voix de ses principaux protagonistes : les appelés du contingent.



Pourquoi avez-vous choisi de porter la guerre d'Algérie à l'écran ?

- C'est tout d'abord le livre de Laurent Mauvignier qui m'a passionné, avec son regard singulier sur la guerre d'Algérie. Tout ce qui avait été fait au cinéma sur le sujet était extrêmement partisan et, tout à coup, je lisais un ouvrage qui parlait des appelés. Le fait de parler de ces jeunes gens que l'on a envoyé là-bas pour des raisons absurdes m'a particulièrement intéressé. J'avais l'impression qu'enfin on évoquait cette génération sacrifiée.

Vous avez souvent recours aux flashs-back et aux voix off. Que cela apporte-t-il au film ?

- Le livre était déjà construit de cette manière et cela faisait partie des éléments qui m'ont donné du plaisir à sa lecture. Au-delà d'un ouvrage sur la guerre d'Algérie, il s'agit d'un livre sur la mémoire. J'ai sou-

haité conserver ce schéma dans le film en mettant le souvenir et la mémoire au centre du film. Le fait d'effectuer des allers-retours, qui ne sont pas nécessairement chronologiques, permet de s'interroger sur la manière dont fonctionne cette mémoire et comment un événement est perçu bien des années après qu'il se soit déroulé.

La question du silence est également centrale dans votre film...

- Il s'agit en effet d'un thème majeur. On a toujours dit que les anciens d'Algérie n'avaient pas beaucoup parlé de ce qu'ils avaient vécu mais les a-t-on réellement écouté, a-t-on réellement voulu les entendre ? En ce sens, cette guerre peut être qualifiée de honteuse. Non pas que ceux qui y ont pris part aient été honteux, mais bien ceux qui les ont envoyés. Les erreurs successives ayant abouti à ce conflit n'ont été assumées par personne et, à la limite, on aurait voulu en faire peser la responsabilité sur ces appelés en Algérie alors que l'extrême majorité d'entre eux n'a rien à se reprocher. Ces jeunes gens ont été placés dans une situation particulièrement délicate et on a ensuite voulu leur faire porter le chapeau pour les exactions commises là-bas... Je pense d'ailleurs

que beaucoup d'appelés avaient compris que le principal problème était lié à la colonisation et que les raisons de leur présence sur place étaient essentiellement politiques.

Certains passages du film sont relativement violents. Pensez-vous que cela puisse choquer certains anciens combattants qui pourraient ne pas se reconnaître dans ces images ?

- J'ai eu l'occasion d'échanger avec des anciens combattants en Algérie, dont Jean-Claude Carrière ou encore Serge Drouot, de la Commission Mémoire-Histoire de la FNACA. Ils m'ont affirmé qu'il y a eu autant de guerres d'Algérie qu'il y a eu d'appelés. Je pense que cela est tout à fait exact et il est évident que selon la période, l'endroit et l'unité dans laquelle ils se trouvaient, les appelés ont vécu des expériences totalement différentes. Certains ont vécu une guerre d'Algérie relativement « apaisée », n'ont jamais été au feu et n'ont pas été confrontés aux horreurs de la guerre. D'autres, au contraire, sont revenus traumatisés par ce qu'ils ont vécu. Ce qui m'intéressait c'était justement de parler de ce traumatisme que provoquent les guerres, de l'aspect violent et sauvage que revêt un conflit. Durant une guerre, l'humanité est suspendue et c'est justement cela que je voulais mettre en avant. Je souhaitais chercher à comprendre comment l'humanité réagit

lorsqu'elle est confrontée à une machine qui déshumanise !

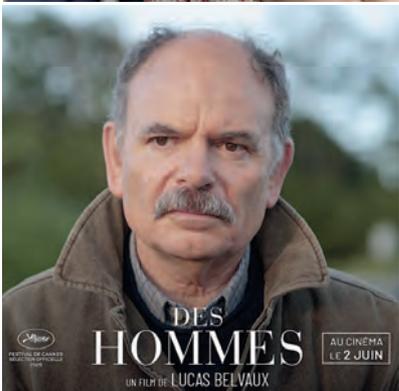
Vous êtes-vous entouré d'historiens pour réaliser le film ?

- Pour ce genre de films, il est nécessaire de faire appel à des spécialistes, afin d'être au plus proche de la réalité. J'ai lu énormément de livres de témoignages et j'ai regardé de nombreux documentaires et interviews d'anciens appelés du contingent. J'ai en outre consulté des livres sur les correspondances des soldats. La source d'informations était donc substantielle. J'ai également fait appel à mes souvenirs d'enfance en me remémorant des paroles d'hommes de la génération de mon père qui avaient pris part à ce conflit. Pour ce qui est des armes, des costumes ou encore des véhicules j'ai également essayé de coller au maximum à la réalité même si cela n'est pas toujours évident. Pour les véhicules par exemple, il n'était pas possible de disposer de vrais camions d'époque. Nous avons donc dû maquiller des engins actuels pour leur donner un aspect similaire aux véhicules militaires durant la guerre d'Algérie. Enfin, concernant l'époque à laquelle se déroule le film, elle se situe plutôt vers la fin de la guerre, dans les années 60 à 62, mais en même temps cela ne colle pas toujours avec certaines scènes. Il s'agit en fait d'une guerre





Synecdoche-Artemis Production/David Koskos



d'Algérie « théorique » avec comme ambition de mettre en avant l'expérience d'un maximum d'appelés.

Avez-vous eu des retours de la part d'an-

ciens combattants ayant vu le film ?

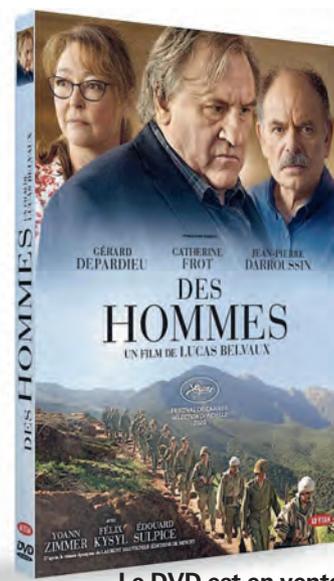
- Oui, bien sûr, j'ai rencontré des anciens combattants lors des débats qui ont suivi certaines séances. Ceux qui se sont exprimés semblent avoir très bien accueillis le film. Les retours que j'ai eu ont été très positifs et parfois émouvants voire poignants. Certains appelés m'ont expliqué qu'ils avaient vécu ce que je racontais dans le film. Je pense donc que le film a été reçu comme une reconnaissance et non pas comme une agression. J'ai également eu beaucoup de retours de membres de la famille d'anciens combattants, de sœurs, d'enfants... Ils m'ont dit que le film leur avait donné envie d'aller voir leur père ou leur oncle tout de suite pour échanger avec lui, car ils n'avaient jamais compris les raisons de son silence et que le film leur permettait de mieux les comprendre. Il s'agit d'un point dont je suis particulièrement fier. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles j'ai réalisé le film : recréer un lien intergénérationnel entre ceux qui n'ont pas parlé et ceux qui n'ont pas eu de questions ou qui n'ont pas eu de réponse. Les appelés sont au cœur de ce film, donc l'idée était de leur donner la parole ou tout du moins de porter leurs paroles et leurs expériences.

Comment avez-vous effectué le choix des acteurs ?

- Cela s'est fait naturellement lors de la lecture du livre. Le personnage de Feu-de-Bois ne pouvait être incarné que par Gérard Depardieu, c'était une évidence ! J'ai pensé à lui pendant toute l'écriture de l'adaptation. Plus j'avais plus il s'imposait pour jouer ce personnage à la fois mutique et explosif. De même pour le personnage de Solange, la sœur de Feu-de-Bois. J'entendais la voix de Catherine Frot en lisant le roman et j'ai écrit en pensant à elle. Pour le personnage de Rabut, la recherche a été plus compliquée. Autant Feu-de-Bois est truculent, contrasté, explosif ; autant Rabut est sur la retenue. Il écoute, regarde, commente un peu. Sa dérive est lente, imperceptible. C'est un rôle très ténu et délicat qu'il faut tenir sur tout le film et Jean-Pierre Darroussin est un champion dans le genre. J'ai décidé de leur faire lire rapidement le scénario car, comme le film se déroule sur plusieurs époques, leurs person-

nages n'apparaissent que dans la partie contemporaine. Ce sont des acteurs extrêmement confirmés donc ne leur faire jouer que la moitié du personnage représentait un enjeu. Finalement, ils ont accepté assez rapidement et je pense que cela est également dû au fait que le sujet et le scénario les a touchés. Au-delà de ce trio, ce film a été l'occasion de révéler une génération de jeunes acteurs extrêmement talentueux.

Propos recueillis par Maxime Dupin



Le DVD est en vente depuis le 4 octobre.

Les entretiens réalisés par Maxime Dupin, journaliste, ont pour objet de faire connaître, soit des personnalités ayant vécu la guerre d'Algérie, soit de simples témoins, dont le récit est de nature à montrer la diversité des expériences vécues au cours de cette période. Il va de soi que les récits publiés n'engagent que celui qui les exprime, et en aucun cas notre journal ou la FNACA.

Vie des comités

→ 62 PAS-DE-CALAIS MARCK-EN-CALAIS



Le 14 juillet 2021, a été inaugurée une **stèle** en « Hommage aux anciens combattants en Afrique du Nord - 1952-1962 ». Cette stèle a été érigée par la municipalité à la demande de notre ancien président FNACA, Alain Moreau. Pour l'inauguration, étaient présents : M^{me} Véronique Deprez-Boudier sous-préfète de Calais, M. Pierre-Henri Dumont député, M^{me} Corinne Noël maire de la commune, 5 porte-drapeaux, le comité FNACA de Marck, le président de l'UNC et des adhérents. ■

→ 88 VOSGES ÉPINAL



Le 9 septembre 2021, le **Comité directeur de la FNACA Vosges** a réuni 39 amis responsables avec leur épouse et futurs diplômés au Restaurant Léonard du Centre des Congrès d'Epinal. En début de séance, une minute de silence a été observée en mémoire de nos amis disparus depuis le début du Covid-19. Cette réunion avait pour but de faire le point sur les effectifs qui avoisinent encore les 500 adhérents. M^{me} Diana Kling nous a présenté un bilan des deux dernières années faisant apparaître des finances saines et positives. Compte tenu des raisons sanitaires, toutes les animations ont été annulées depuis le 19 mars 2020, cependant la FNACA, avec ses porte-drapeaux, a toujours été présente au cours des manifestations patriotiques. La remise des cartes et calendriers a été faite au cours de cette réunion. Jean-Marie Bégel président de la FNACA Vosges et titulaire de la Légion d'Honneur a remis 6 diplômes d'honneur. La réunion s'est terminée par un repas convivial au restaurant du Centre des Congrès. ■

76 Seine-Maritime : notre rédacteur Christian Jehenne est hospitalisé depuis 1 mois et demi. Il n'est pas en mesure pour l'instant de réaliser la page départementale.

→ 08 ARDENNES CARIGNAN



En décembre 2020, l'Yvoisien Marcel Schmitt est le **porteur titulaire du drapeau** de la FNACA depuis 2004. Il a demandé à deux de ces petits-fils, qui le suivent régulièrement, de reprendre le flambeau. Lucas 16 ans et Enzo 18 ans ont accepté d'assurer la relève de leur grand-père et chacun leur tour il l'accompagne aux différentes manifestations patriotiques. ■

Voies du 19 Mars 1962

→ LA VAIVRE (HAUTE-SAÔNE)



Le 5 septembre 2021, à la demande du comité FNACA de Saint-Loup-sur-Semouse, la municipalité de La Vaire a inauguré une « **Place du 19 Mars 1962, Cessez-le-feu en Algérie** ». La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de M. Alain Robert maire de la commune, des anciens combattants et de leurs familles, des drapeaux du comité et des clairons de l'Union Musicale de Fougerolles. M. Charles Giret, ancien combattant, a été mis à l'honneur pour son implication dans la vie du comité. Cet événement lui a permis de remettre la Croix du Combattant à M. Denis Ugier et de dévoiler la plaque avec le premier édile. Dans son discours empreint d'émotion, M. Robert a rendu un hommage particulier à Georges Cholley, enfant du village, tué en Algérie à 21 ans. ■



Essayez librement

une authentique **GELÉE ROYALE BIO**

de très haute qualité

Coralie sélectionne pour vous les meilleures Gelées Royales, issues de l'agriculture biologique, certifiées par ECOCERT® FRANCE.

Programme d'attaque

ÉCONOMIE : 10,00 €



29,80 €* **19,80 €**
pour 2 pots de 10 g

Programme d'entretien

ÉCONOMIE : 30,00 €



59,40 €* **29,40 €**
pour 4 pots de 10 g

Programme longue durée

ÉCONOMIE : 50,00 €



89,40 €* **39,40 €**
pour 6 pots de 10 g

La dosette est fournie. À prendre pur ou mélangé à du jus de fruits ou à de l'eau.

Retrouvez Forme et Tonus grâce aux principes très actifs de la Gelée Royale :

- ▶ La Vitamine B1 contribue à un fonctionnement normal du cœur.
- ▶ La Vitamine B2 contribue à une vision normale.
- ▶ La Vitamine B3 contribue à la réduction de la fatigue.
- ▶ La Vitamine B5 contribue à des performances cérébrales normales.
- ▶ La Vitamine B9 contribue à un fonctionnement normal du système immunitaire.



Spécialiste de la Gelée Royale de très haute qualité

Le Rucher Notre-Dame de Grâces, fondé en 1939 par le père Paul Henry à Montfort-sur-Argens, est situé dans une nature provençale parfaitement préservée. Depuis l'origine, nous expédions aux particuliers des produits de la ruche de très haute qualité, toujours sélectionnés rigoureusement et importés des régions du monde où la nature est restée maître chez elle.

Garantie Totale de Satisfaction

Nos produits de la ruche sont sélectionnés, approvisionnés et contrôlés avec une rigueur et un soin extrêmes. Certains de leur très haute qualité, nous vous garantissons un remboursement immédiat et intégral pour tout renvoi par la Poste. Cette garantie est valable 20 jours après réception de votre colis. Toute Gelée Royale retournée est détruite par nos soins et n'est jamais réexpédiée.

Coralie

Rucher Notre-Dame de Grâces
83570 Montfort-sur-Argens (Var)
Téléphone : 04 94 59 59 14

Votre colis sera livré dans un délai maximum de 72 heures après réception de votre commande. En application de la Garantie totale de satisfaction, vous disposez d'un délai de 20 jours à compter de la réception de votre colis pour exercer votre droit de rétractation, sans motif ni pénalités. Le Rucher Notre-Dame de Grâces vous rembourse les sommes correspondantes au prix des produits retournés ainsi que les frais de livraison. Le remboursement sera effectué via le moyen de paiement utilisé lors de la commande. Les frais de retour des produits restent à votre charge. Vous pouvez nous notifier votre décision de rétractation par téléphone, courrier ou via notre site internet. Un modèle de formulaire de rétractation est disponible sur notre site internet.



+ VOTRE CADEAU
Ce pot de 30 gélules
à la Gelée Royale
5 gélules = 1 g de Gelée Royale pure

GRATUIT

+ FRAIS DE PORT OFFERTS

BON D'ESSAI LIBRE DE GELÉE ROYALE BIO

À retourner dans une enveloppe à affranchir avec votre règlement à :
Rucher Notre-Dame de Grâces - 14 rue Ferrailon - 83570 Montfort-sur-Argens
ou par téléphone au 04 94 59 59 14

Commandez aussi en ligne sur : www.decouverte-rucher.com

OUI, expédiez-moi immédiatement :

2 pots de 10 g (20 jours) : **19,80 €**
de Gelée Royale BIO au lieu de 29,80 €*
 4 pots de 10 g (40 jours) : **29,40 €**
de Gelée Royale BIO au lieu de 59,40 €*
 6 pots de 10 g (60 jours) : **39,40 €**
de Gelée Royale BIO au lieu de 89,40 €*
 Je reçois mon pot de 30 gélules de Gelée Royale lyophilisée **GRATUIT**
 Frais de port et d'emballage : **5,95 €** **OFFERTS**
 Catalogue 2021 **OFFERT**

▶ J'indique mes coordonnées :

Madame Monsieur
Nom :
Prénom :
Adresse :
CP [] [] [] [] Ville :
Téléphone (facultatif) : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
Email (facultatif) :

▶ Veuillez trouver ci-joint mon règlement par :

CB - N° [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
Expire fin : []
(Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte)
 Chèque bancaire à l'ordre de Rucher Notre-Dame de Grâces

En dehors des semaines « Coup de Cœur » dont les programmes sont ci-dessous ou sur le site internet, nos Centres Familiaux de Vacances sont ouverts pour des séjours en demi-pension ou en pension complète (studios à Ascain) jusqu'aux dates de fermeture annuelle (9 octobre à Flumet, 14 novembre à Ascain). Réouverture à partir du 18 décembre 2021.

Vous pouvez venir en famille, vos enfants, petits-enfants sont les bienvenus, mais également vos amis...



**NOS SEMAINES « COUP DE CŒUR »
dans vos Centres Familiaux de Vacances**

CFV « ERROTA-BERRIA » - ASCAIN au Pays Basque - 05 59 51 66 00

**« SEMAINE NOËL »
Du 19 au 26 décembre 2021**



Une journée en Espagne à Loyola avec la visite de la basilique et de la maison de Saint-Ignace, déjeuner au restaurant, retour par les ports de la côte (Zumaia, Getaria...). En 1/2 journée : visite du village d'Ascain, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, Larressore, découverte de la faune et de la flore au Gorramendi, l'atelier du piment à Espelette, Biarritz et ses illuminations... et bien sûr le réveillon et le banquet de Noël...



**« SEMAINE NOUVEL AN »
Du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022**

Une journée en Basse-Navarre avec la visite de Saint-Jean-Pied-de-Port, déjeuner au restaurant puis visite du Musée du Chocolat à Cambo-les-Bains. En 1/2 journée : visite du village d'Ascain, Saint-Jean-de-Luz, Fontarabie, les grottes et le village de Sare, l'atelier du piment à Espelette, Arcangues (Luis Mariano), Biarritz et ses illuminations, les villages basques en passant par Véra de Bidassoa et le col d'Ibardin (ventas de la zone frontrière)... Et bien sûr le réveillon et le banquet du Nouvel An...



CFV « ERROTA-BERRIA » (suite)**« SEMAINES PROMO 7 jours/6 nuits »****Du 20 au 26 février 2022**

Une journée en Guipuzcoa avec la visite du Musée du Baleinier à Pasajes, déjeuner au restaurant puis retour par le Jaïsquiabel. En 1/2 journée : visite du village d'Ascaïn, Saint-Jean-de-Luz, l'atelier du piment à Espelette, Arcangues (Luis Mariano) et Biarritz et les villages basques avec arrêt dans les ventas dans la zone frontalière.

Et du 26 février au 4 mars 2022

Une journée en Basse-Navarre avec la visite de Saint-Jean-Pied-de-Port, déjeuner au restaurant puis retour par la visite du Musée du Chocolat à Cambo-les-Bains et arrêt au Mémorial AFN d'Ixassou. En 1/2 journée : visite du village d'Ascaïn, Bayonne et le Musée Basque, la cité médiévale de Fontarrabie, la ferme Ortillopitz à Sare, maison basquaise typique du XVII^e siècle, Saint-Jean-de-Luz, les villages basques par Sare et Vera de Bidassoa avec arrêt dans les ventas au Col d'Ibardin.

Remise de 50 € accordée pour les 2 séjours cumulés**CFV « LE MONT-BLANC » - FLUMET
En Savoie - 04 79 31 71 32****« Semaine de Noël »
du 19 au 26 décembre 2021**

Une journée à Aix-les-Bains au bord du lac du Bourget avec en matinée la visite du site Aqualis, à la découverte de l'écosystème lacustre, déjeuner au restaurant, montée au sommet du Mont Revard pour un panorama à 360°. Une soirée aux Gets sur le site d'Alta Lumina, avec un parcours nocturne enchanté en forêt puis dîner au restaurant le soir. En 1/2 journée : Saint Nicolas de Véroce avec un arrêt à l'atelier des créateurs,



la cité médiévale de Conflans avec un retour par le col de Tamié, marché de Megève, un concert d'orgues et le réveillon et le banquet de Noël.

Retrouvez les tarifs page 26**« SEMAINE NOUVEL AN »****Du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022**

Une journée dans le Chablais et la plaine de Genève avec la visite du Musée de l'Horlogerie, déjeuner au restaurant puis la visite du château d'Avully, une



journée Aravis-Lac d'Annecy, avec visite d'un affineur de fromages à Manigod. Après-midi, visite de la fonderie Paccard, fabricant de cloches depuis 1796 et le Musée de la Cloche. Une soirée aux Gets sur le site d'Alta Lumina, avec un parcours nocturne enchanté en forêt puis dîner au restaurant le soir. En 1/2 journée : La Clusaz ou le Beaufortain, marché de Megève et le réveillon du Nouvel An et le banquet du 1^{er} janvier.

**« SEMAINES PROMO »
du 19 au 26 mars 2022 ou
du 26 mars au 2 avril 2022**

Les programmes seront communiqués dans votre prochain numéro.

Les programmes, établis actuellement selon les données fournies par les sites, sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la météorologie, des conditions de circulation et de la situation sanitaire du moment, permettant notamment le passage des frontières sans contrainte. Pass sanitaire avec QR Code obligatoire jusqu'au 15 novembre.

Pour tous ces programmes (Flumet ou Ascaïn) incluant des incursions en Espagne ou en Italie ou en Suisse, nous vous conseillons de vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (gratuite à réclamer auprès de votre centre de Sécurité Sociale ou depuis votre compte AMELI) et d'avoir toujours avec vous, vos papiers d'identité et votre Carte Vitale.

Renseignements - Réservations :
Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
Tél. : 01 44 62 33 33

Courriel Centres familiaux :
cfvfnaca@wanadoo.fr

Tarifs, conditions générales et programmes téléchargeables sur www.fnaca.org

La Gironde : Le phare de Cordouan

Situé à sept kilomètres en mer sur le plateau de Cordouan, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, le phare de Cordouan, construit de 1584 à 1611 est le plus ancien phare de France encore en activité. Appelé parfois le « Versailles de la mer », le « phare des rois » ou encore le « roi des phares », il est le premier phare classé au titre des Monuments historiques par la liste de 1862. Aujourd'hui encore, il éclaire et sécurise fortement la circulation des navires dans les deux passes permettant l'accès à l'estuaire : la grande passe de l'Ouest, qui longe le rivage nord depuis le banc de la Coubre, et la passe sud, plus étroite.



Pensé à la fois comme un ouvrage de signalisation maritime et comme un monument digne des anciennes Merveilles du Monde, le phare de Cordouan se situe dans le département de la Gironde, en Nouvelle-Aquitaine, entre les villes de Royan, Vaux-sur-Mer et la pointe de Grave, sur le territoire de la commune du Verdon-sur-Mer. Inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « bien culturel », il témoigne de l'ingéniosité des hommes à ériger un édifice portant une ambition artistique majeure, au sein d'un environnement maritime inhospitalier.

400 ans d'Histoire

Cordouan a été construit il y a plus de quatre siècles, sur un îlot rocheux en pleine mer, à l'entrée de l'estuaire de la Gironde. Appelé parfois « phare des rois » ou

encore « roi des phares », il se distingue des autres phares par une architecture grandiose et une histoire hors du commun. Au XIV^e siècle, l'estuaire de la Gironde est un véritable cimetière marin. Pour permettre aux navires de rejoindre ou quitter le port de Bordeaux, centre de négoce de premier plan, la sécurisation des voies maritimes devient une priorité. Le prince d'Aquitaine, Edouard de Woodstock, construit sur l'île de Cordouan une tour à feu, appelée la « Tour du Prince Noir ». Chaque nuit, un ermite allume un grand feu au sommet de la tour pour guider les marins. La tour du Prince Noir tombe en ruines et les naufrages dans l'estuaire de la Gironde sont de plus en plus nombreux.

Un phare royal

Henri III décide de construire un phare à la place de la tour à feu et confie ce projet fou à l'architecte Louis de Foix. Son objectif ? Faire de ce phare une œuvre royale, digne des anciennes Merveilles du Monde. Sauf qu'entreprendre un tel chantier en pleine mer est loin d'être chose facile ! La construction est

ralentie par les guerres de religion et le coût titanesque des travaux. A la mort d'Henri III, Henri IV relance le projet de construction de Cordouan et en fait le symbole du pouvoir royal. Le phare se pare de sculptures, de boiseries et accueille même une chapelle royale. En 1611, 27 ans après le début des travaux, la construction s'achève enfin. Le phare est alors une tour ronde de trois étages, haute de 37 m. L'architecte Louis de Foix meurt avant d'avoir vu son œuvre terminée, après y avoir consacré sa vie et sa fortune.

Le phare des Lumières

Dans les années 1780, la partie supérieure de la tour est en très mauvais état et les marins se plaignent de nouveau de l'insuffisance de la portée lumineuse de Cordouan. L'architecte Joseph Teulère remporte le concours lancé par le secrétaire d'État à la Marine en 1786 et se voit confier le projet fou de surélever le phare de plus de 20 m, afin d'améliorer l'éclairage. Joseph Teulère réussit à conserver l'édifice de la Renaissance (à l'exception de sa lanterne) et son caractère symbolique. Le style architectural de la partie supérieure, typique de la fin du XVIII^e siècle (architecture utilitaire, plus austère), ne dénote pas par rapport à la base. Cordouan prend alors sa forme actuelle.

Le laboratoire des ingénieurs

Au XIX^e siècle, en France, la recherche scientifique s'efforce de faire progresser les systèmes d'éclairage des phares. Au centre de toutes les attentions, Cordouan devient le terrain d'expérimentation rêvé des ingénieurs. En 1823, Augustin Fresnel y expérimente un prototype de lentille à échelons et ce nouveau système révolutionne l'éclairage moderne des phares. La « lentille de Fresnel » équipe toujours actuellement la plupart des phares dans le monde. Aujourd'hui encore, Cordouan n'a rien perdu de sa fonction utilitaire et continue de servir de repère aux marins naviguant dans l'estuaire de la Gironde. Cinq

groupes électrogènes alimentent deux groupes de dix batteries qui desservent l'ensemble des installations électriques du phare. Une ampoule de 250 watts et un nouvel écran tournant achèvent le nouveau système d'éclairage du phare. Un dispositif de contrôle permet de suivre 24 heures sur 24 l'état de fonctionnement du feu. Le feu de Cordouan porte désormais à 40 km en mer et assure aux marins le rythme immuable de ses trois battements de cils en 12 secondes. Ces installations techniques, qui ont gagné en autonomie, nécessitent toujours l'intervention et la surveillance continue de l'homme. Le site est la propriété de l'État, représenté par la direction interrégionale de la Mer sud-Atlantique dont les services





du Verdon veillent à ce que le phare continue à assurer chaque jour sa mission de signalisation maritime et de sécurisation des passes

Une architecture spécifique

Le phare a été construit sur un socle rocheux, entouré d'une cuirasse pour le protéger de l'assaut des vagues. Sept marches permettent d'accéder à la porte des marées, puis un escalier de dix-huit marches mène jusqu'à la cour intérieure et au rez-de-chaussée du phare. Datant de la construction du phare, une cave permet de recueillir l'eau de ruissellement de la tour dans deux citernes de 12 m³. Cette eau est décantée et lorsqu'elle déborde, elle est « presque potable » et alimente ensuite le circuit d'eau courante du phare. Au rez-de-chaussée, un portail monumental donne accès au vestibule dont le sol est constitué de dalles de pierre de Barsac, d'où part un escalier de 301 marches pour accéder au sommet du phare (huit marches supplémentaires mènent à la lanterne et sont inaccessibles aux visiteurs). Au premier étage se trouve l'appartement dit « appartement du Roi », bien qu'aucun roi ne soit jamais venu y séjourner. Il ne fut aménagé qu'en 1664 par Colberg, le ministre de Louis XIV. C'est une pièce voûtée, équipée d'une vraie cheminée, pavée de marbre gris de Sainte-Anne et de marbre noir de Belgique, décorée de pilastres aux monogrammes de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse.

Une chapelle consacrée

Au deuxième étage, la chapelle, qui est la pièce la plus

majestueuse du phare, donne à Cordouan son caractère unique et fait de lui un phare royal. Elle est surmontée d'une voûte percée de huit baies richement ornées et pavée du même marbre que l'appartement du Roi et que la salle des Girondins. Les deux vitraux datant du XIX^e siècle, réalisés au moment de la construction de la chapelle, ont été restaurés récemment. Le phare de Cordouan est le seul au monde à disposer d'une chapelle consacrée. Le troisième étage s'ouvre sur une grande salle lumineuse, dite « salle des Girondins » ou « salle des Bordelais ». C'est le premier niveau issu des travaux de surélévation du phare menés par Joseph Teulère, depuis lequel on peut observer l'architecture complexe de la tour et du large escalier qui mène à la lanterne. Le quatrième étage sert de palier, il porte le nom de « salle des contrepoids ». Le cinquième est aussi un palier, on y trouve la poulie ayant servi à lever le combustible par les orifices circulaires. La pièce porte le nom de « salle des lampes ». Entre le cinquième et le sixième se trouve la chambre de quart ou « salle des veilles », recouverte d'un parquet de chêne, qui était autrefois garnie de deux lits avec alcôves pour l'usage des gardiens. Après avoir gravi les 301 marches, le balcon au sommet du phare offre une vue à couper le souffle sur l'estuaire de la Gironde. Au-dessus, se trouve la salle de la lanterne (fermée au public). Avant l'électrification en 1948, on y montait les combustibles au moyen d'une poulie, par les orifices d'environ un mètre de diamètre percés au centre de chaque étage du phare.

La vie au phare

Figures incontournables et indispensables, les gardiens veillent sur le phare au quotidien. Dernier phare des côtes de France encore habité toute l'année, Cordouan est un exemple unique de la succession ininterrompue de générations de gardiens. Outre l'entretien courant du phare, leurs missions consistent à assurer une présence, jour et nuit, toute l'année pour la surveil-

lance du monument, afin d'éviter le vandalisme et les pillages, ainsi qu'à accueillir et renseigner les visiteurs pendant la saison touristique. Se relayant deux par deux pour rester au phare pendant une semaine ou une quinzaine, ils participent également au suivi environnemental du plateau rocheux. La relève se déroule le vendredi aux heures dictées par la marée, au départ du Verdon-sur-Mer, à bord du bateau des Phares et Balises.

Un site en perpétuel chantier

Soumis aux vents et marées, le phare de Cordouan nécessite un entretien constant et de nombreuses phases de travaux ont eu lieu depuis sa construction. Après que la campagne de travaux dirigée par Joseph Teulère en 1789 ait transformé la physionomie du bâtiment, en surélevant le fût central de près de 20 m, Napoléon III réaménage les intérieurs au XIX^e siècle, afin de rendre les conditions de vie des gardiens plus confortables. Aux XX^e et XXI^e siècles, c'est le soubassement annulaire du phare, véritable protection contre les assauts des vagues, qui fait l'objet d'impressionnantes campagnes de travaux. Depuis 2010, les collectivités territoriales (Région Nouvelle-Aquitaine, départements de Charente-Maritime et de Gironde) se sont mobilisées aux côtés de l'Etat autour d'un ambitieux programme de rénovation et de valorisation du phare, pour porter haut et fort le rayonnement et la conservation de ce bien exceptionnel. Les ouvriers se relaient, tous corps d'état confondus (tailleurs de pierre, maçons, cordistes...), pour redonner à Cordouan toute sa superbe.

Le patrimoine naturel

Le phare est construit sur un îlot rocheux qui se découvre à chaque marée basse et qui fourmille d'espèces animales et végétales. Cet espace fait partie du Parc Naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis, vaste aire marine protégée qui s'étend sur

6 500 km² sur la façade atlantique. Sur le plateau rocheux, aussi appelé estran, l'activité humaine est relativement limitée du fait de son accès difficile. Il mérite toutefois une attention particulière. Des campagnes d'inventaires menées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Marennes-Oléron depuis une quinzaine d'années ont permis de recenser pas moins de 324 espèces : 250 espèces animales et 74 espèces végétales. Les espèces qui colonisent l'estran, habitat naturel unique, recouvert à marée haute et découvert à marée basse, doivent s'adapter à des conditions de vie changeantes. Des conditions extrêmes peuvent se mettre en place en l'espace de seulement quelques heures : forte chaleur en été, gel en hiver, une salinité qui augmente avec l'évaporation des flaques... Cet habitat est donc constamment instable et les espèces qui le peuplent se sont adaptées à ce milieu si particulier.

Visiter le phare

D'avril à octobre, le phare ouvre ses portes aux touristes qui peuvent accéder à l'ouvrage à l'aide de navettes maritimes au départ de Royan ou du Verdon-sur-Mer. Il s'agit du seul phare en France ouvert à la visite. Après une demi-heure de navigation environ, puis une marche d'approche sur le sable, le « Versailles de la mer » se dresse devant les visiteurs du haut de ses quelque 68 m. Attention, la visite nécessite toutefois une bonne condition physique et selon la marée, les conditions météorologiques, et les bancs de sable toujours en mouvement, il peut arriver que le débarquement s'effectue avec de l'eau aux genoux. Une tenue adaptée est donc à prévoir. A noter enfin que, conformément aux consignes gouvernementales, les visiteurs de plus de 18 ans doivent actuellement présenter un pass sanitaire pour embarquer à bord des bateaux et pénétrer dans l'enceinte du phare.

Maxime Dupin

VOS RECHERCHES À CARACTÈRE AMICAL

Cette rubrique **gratuite** et réservée **uniquement** à tous les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie **adhérents** de la FNACA.

POUR PASSER UNE ANNONCE : la demande doit porter sur une **recherche précise et individuelle**, à l'exclusion des annonces d'ordre général servant à regrouper des militaires d'un même régiment en vue de la création d'une amicale. **Le formulaire peut être téléchargé sur www.fnaca.org, il peut également être rempli en ligne ou demandé à la rédaction du journal à :**

M^{me} Muriel Lefèvre : Tél. : 01 44 62 33 35
courriel : ancien.algerie@orange.fr

Merci d'écrire le plus lisiblement possible ainsi que les noms propres en MAJUSCULES.

POUR RÉPONDRE À UNE ANNONCE : elles doivent être adressées, avec le n° de référence de l'annonce, à la rédaction du journal : **M^{me} Muriel Lefèvre - 37-39, rue des Gâtines - 75020 Paris, qui transmettra à l'annonceur. Libre à ce dernier de donner suite ou non.**

AVIS DE RECHERCHES

AR.2110/01 - Claude Barrouillet, rech. Robert Lebris affecté à la 435^e Cie de Transmissions - secteur Aboukir du 03/01 au 19/12/1960.

AR.2110/02 - Robert Legros, rech. Albert Van de Valle, affecté 42^e BG - 1^{re} Cie - secteur de Bir El Ater - El Ma Labiodh de 1959 à 1961.

AR.2110/03 - Alain Bertay, rech. camarades (noms oubliés) et informations sur le 12^e BI auquel il a été affecté comme sous-Lt en 07/1962 jusqu'en 02/1963 (unité dissoute au camp de Sissonnes - 02) - secteur Algérois.

AR.2110/04 - Maurice Dajezlinder, rech. Jean Auvray, affecté au 9^e Zouaves - 5^e Cie du 12/11/1961 au 15/06/1962 - Alger-Sahel.

AR.2110/05 - Michel Pinon, rech. Jean Salimochi et Dominique dit « Doumé » (Corse) - affectés au

410^e RAA - 4^e Batterie du 18/12/1961 au 02/03/1962 - Aumale - Ain-Bessem.

AR.2110/06 - Claude Demeulemester, rech. Roland Devillers, Gérard Ducloux, Willy Démarl, Marcel Peyridieux, Escaillas, Claude Julliem et Rivollan, affectés CA 12/545 du 02/05 au 15/11/1956.

AR.2110/07 - Louis Mathieu, rech. camarades de chambre (noms oubliés) - affectés au 5^e Régiment de Spahis, basé dans une ferme à 10 km du village de Duperré du 06/09/1957 (au 7^e Escadron de Spahis à cheval à Senlis) jusqu'au 06/11/1958.

AR.2110/08 - Clotilde Defever, rech. Gallo (de Bône), Mathonat (de Moulin), Romsim (chef à la gare de Bône - marié pendant sa permission) - affectés au 3^e Zouaves à Bougie pour les classes puis Bône de 1956 au 31/12/1959.

CALENDRIER FNACA 2021 : TIRAGE MENSUEL

Gagnez un week-end dans les Centres Familiaux de Vacances de la FNACA !

Pour le mois d'**OCTOBRE 2021**, c'est le département des **HAUTES-PYRÉNÉES (65)** avec le **N° 70 452**, qui gagne un week-end pour deux personnes à **FLUMET**.

Le **N° 76 493**, du département du **LOIRET (45)**, gagne un week-end pour deux personnes à **ASCAIN**.

Pour bénéficier de ces lots, les gagnants doivent contacter Jean Simon, Trésorier National adjoint de la FNACA, **avant le 30 NOVEMBRE 2021** et transmettre la languette du calendrier où apparaît le numéro gagnant.

Après cette date, les lots resteront acquis à la Fédération.



AR.2110/09 - André Dugenetay, rech. S/Lt Le Penne - 2^e bureau et compagnons (noms oubliés) - secteur de Douéra de 1961 à 1962.

AR.2110/10 - Paul Jay, rech. le S/Lt Koulman et le S/Lt Le Douarin - secteur de Perregaux du 16/01 au 27/02/1961 et le Sgt Mohamed Touatioui de 08/1960 à 01/1961 - poste de Sainte-Eugénie II/3^e RIA.

AR.2110/11 - Jean-Luc Durand, rech. Jean-Pierre Bréard, Michel Weber et

Morin, affectés au 38^e RA - secteur Djelfa et Dar El Chioukh de 01 à 11/1962.

AR.2110/12 - Antoine Corrao, rech. camarades (noms oubliés) affectés au 1^{er} RCP - secteur Algérois du 03/01/1957 à 03/1959.

AR.2110/13 - Clément Lutaud, petit-fils de Georges Buis rech. personnes ayant servi avec son grand-père en Algérie. Affecté à la 57^e Compagnie de Réparation Divisionnaire à Fort de l'Eau, de 01/1958 à 01/1959.



DRAPEAUX BRODÉS
DÉCORATIONS
MANUFÊTES

490, Allée du Millésime
ZAC "Les Fleurons"
26600 MERCUROL-VEAUNES

Tél. 04 75 08 24 87
Fax 04 75 08 52 74
manufetes@wanadoo.fr
www.manufetes.com

L'actualité philatélique

par Pierre MOLINARI

Sont émis en octobre : 12 × 1,08 € « **Tutoyer les étoiles** », bloc de 10 × 1,50 et « **Liberté d'expression** », 1,28 € émission commune France-Japon « **Boîte à lettres** », 1,08 € « **Georges Brassens** », 1,28 € « **Valenciennes** », bloc 3 × 1,28 + 2 € de surtaxe au profit de la « **Croix Rouge** ».



Salon Philatélique d'Automne du 4 au 7 novembre 2021 à Paris, Porte de Champerret.

Organisé par la **CNEP**, ce salon accueille de nombreux négociants et experts de France et de l'étranger pour présenter des timbres de tous les pays. À cette occasion de nombreuses émissions de produits philatéliques ont lieu.



Pour être au courant de l'actualité philatélique, connectez-vous sur le site : www.fnacphil.fr



GRAIN DE SEL

Stanislas et Ali Baba par Marcelle Reitzer



Il s'appelait Stanislas Leszczyński. Il est né le 20/10/1677 à Lwow (Pologne) et mort le 23/02/1766 à Lunéville (Lorraine-France). Élu roi de Pologne en 1704, détrôné en 1709, il est contraint à l'exil et parcourt l'Europe, pour s'installer finalement à

Wissembourg (Alsace) en 1720. En 1733, beau-père de Louis XV (sa fille Marie Leszczyńska était l'épouse du roi Louis XV), il se rend secrètement à Varsovie où il est de nouveau proclamé roi de Pologne. Confronté à une situation politique extrêmement complexe, il regagne la France. En 1737, un compromis est trouvé. Stanislas renonce définitivement au trône de Pologne, en échange du duché de Lorraine et du Bar. Grand amateur d'art et d'architecture, il entreprend de grands travaux au château de Lunéville. Il s'ennuyait, un peu à l'étroit dans ce château lorrain où il vivait loin des fastes de la Cour. Il lisait. Son cuisinier lui préparait des petits gâteaux dont il était friand. Un jour, alors qu'il lisait un des contes des Mille et une nuits « *Ali Baba et les quarante voleurs* », il fit venir son cuisinier, lui disant que ses gâteaux un peu rassis, étaient devenus durs. Le cuisinier eut alors l'idée de les imbiber de rhum. Le roi fut enchanté. *Comment va-t-on les appeler ?* demanda le cuisinier, le roi répondit : *Eh bien des babas au rhum !* Quelle belle histoire n'est-ce pas ? Mais, le pauvre Stanislas connut une triste fin. Après s'être approché un peu trop près de la cheminée, a vu sa robe de chambre brûler... avant de tomber près du foyer et d'être brûlé à son tour. Grièvement blessé, il mourut quelques jours plus tard. Il repose désormais à l'église Notre-Dame de Bonsecours, à Nancy, où son épouse se trouve également.

Un monte-escalier à votre domicile !

INFORMATION GRATUITE

- Quel monte-escalier vous faut-il ? (en fonction de votre domicile)
- Comment obtenir une sécurité totale ?
- Les systèmes les plus faciles à installer et à utiliser
- Les meilleurs investissements et les plus fiables



DEMANDEZ
CE GUIDE
GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT

0 800 58 58 58

Service & appel gratuits

0800 79 410

Credit d'impôt
25%

Poster sans timbrer l'enveloppe à :
Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9

BON POUR UN GUIDE GRATUIT

OUI, faites-moi parvenir sans engagement de ma part,
le Guide des Monte-escaliers Indépendance Royale.

Mlle Mme Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal [] [] [] [] [] Ville.....

Téléphone 0 [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Bon à envoyer à : Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9
N'affranchissez pas ce courrier, nous vous offrons les frais postaux

PETITE RUBRIQUE

AVERTISSEMENT

Devant le nombre de plus en plus important de livres qui nous parviennent et dans l'impossibilité de les signaler tous dans des délais raisonnables, le Comité de rédaction a décidé de réserver une priorité, dans cette rubrique, gratuite et épisodique, aux ouvrages dont le contenu est en rapport plus ou moins direct avec la guerre d'Algérie ou les combats du Maroc et de Tunisie, écrits par des adhérents de la FNACA. Notre journal tient à préciser qu'il ne porte aucun jugement de valeur sur lesdits ouvrages, pas plus que la FNACA, qui laisse à chaque acquéreur éventuel toute liberté d'appréciation.



PARENTHÈSE

Par **Christian Mermet**



Dans la poussière qui se dissipe, quelque cent mètres en avant du blindé de tête, trois hommes couverts de sueur sont étendus sur le bas-côté de la route. Ils ne bougent pas, le dernier obus de mortier n'a pas dû tomber bien loin car ils sont couverts de terre et des branches d'arbres sont éparpillées autour d'eux. Sur le milieu de la piste, un quatrième soldat se traîne avec difficulté sur le talus... 1960, l'Algérie est en guerre, des milliers de jeunes gens ont traversé la Méditerranée pour effectuer leur service militaire. Cris est l'un d'eux, il va découvrir les horreurs et les drames qu'engendre ce conflit. Alors que son régiment a été transféré sur la frontière tunisienne, il va rencontrer une jeune serveuse musulmane dont il tombera amoureux. Une nuit, un franchissement du barrage électrifié par des terroristes venus du pays voisin va venir contrarier leur relation amoureuse. Confrontés aux tragiques événements qui vont précéder l'indépendance, auront-ils la possibilité de poursuivre leur passion et d'accomplir un rêve qu'ils ont bâti ensemble...

Roman (broché) de 158 pages. Format papier 15 x 21 cm. Les éditions Baudelaire. Hachette Livre Distribution.

CHRONIQUES D'UNE DRÔLE D'ÉPOQUE

Par **Michel Sabourdy**



Ces « Chroniques d'une drôle d'époque » sont le récit détaillé du douloureux conflit en Afrique du Nord, accompagné des éléments d'actualité les plus marquants dans les domaines de la politique internationale, de la science, des sports, de la vie culturelle... Au fil des 93 mois de ces pages d'histoire de notre pays, aucun événement important n'échappe à ce gigantesque inventaire. Les bénéfices de ses ventes sont intégralement reversés à notre journal et les chèques doivent être libellés à l'ordre de « L'Ancien d'Algérie ».

Livre de 500 pages. Format 21,5 x 27,5 cm. JPM Editions.

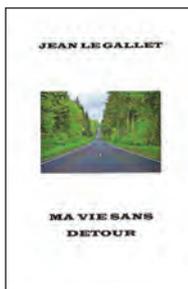
LA FNACA CHEZ VOUS

Page spéciale sur le nouveau site de la FNACA : www.fnaca.org

Retrouvez en page 26 le tarif de ces ouvrages et le moyen de vous les procurer

MA VIE SANS DÉTOUR

Par **Jean Le Gallet**,
préface de **Robert Buffat**

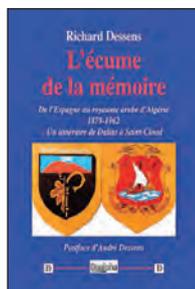


Il était une fois un homme, Jean Le Gallet, au riche passé qui souhaitait, suite à la demande de ses enfants, transmettre les éléments de sa vie et partager avec eux ses souvenirs et sa vie ainsi qu'à ceux qui, parmi vous, prendront le temps de me suivre dans mon parcours. Ainsi est né cet ouvrage passionnant où Jean nous lègue à profusion des éclats de vie avec un sens absolu du détail. À chaque période, nous y trouverons un approfondissement du monde qu'il a traversé avec courage, que ce soit la Seconde Guerre mondiale, les Trente Glorieuses, la période de la décolonisation, mai 1968, la guerre d'Algérie etc. Mais aussi, des moments plus personnels avec toute sa famille, son parcours professionnel, ses actions dans la vie active et bien d'autres pépites que je vous laisse découvrir au fond de cette rivière de diamants. Jean Le Gallet est né le 15 janvier 1939 à Bouloire dans la Sarthe. Il commença sa carrière professionnelle en 1956 au Crédit Lyonnais (LCL actuellement en 2021), tout en poursuivant ses études de gestion. Appelé du contingent, il sera affecté en Tunisie en 1959. Marié en 1962, papa de 4 enfants. Embauché en 1963 aux Ciments Lafarge jusqu'à sa retraite en 1999. Engagé dans des associations d'insertions, de formation des jeunes ainsi qu'au niveau municipal. Aujourd'hui, retraité, il nous offre ce magnifique ouvrage. Le récit que vous allez lire à présent est celui d'un homme qui vous dévoile sans détours (...) une bouleversante histoire de vie. Chaque période, par sa description, est une véritable source didactique qui devrait servir aux futures générations (...). Merci Jean pour ce travail de mémoire ! Robert Buffat.

Récit autobiographique (broché) de 254 pages. Format papier 15 x 21 cm. Autoédition.

L'ÉCUME DE LA MÉMOIRE

Par **Richard Dessens**,
postface de **André Dessens**



De l'Espagne au royaume arabe d'Algérie (1879-1962). Un itinéraire de Dalias à Saint-Cloud. Histoire du peuplement de 1848, du rêve algérien de Napoléon III et d'Abdelkader, de l'immigration espagnole, avec l'aventure d'une famille de Dalias, village proche d'Almería, les Villégas, emblématiques de cette immigration réussie dans l'Oranais, à Saint-Cloud, l'un des premiers villages de peuplement où les Espagnols d'origine vont représenter 80% de la population française. C'est une histoire de l'Algérie oranaise, complétée par des souvenirs d'une autre histoire dans le Constantinois, à Bône, qui se déroule à travers les pages de ce livre, comme celle d'une épopée unique dans l'histoire d'une colonisation unique achevée dans le sang et les larmes. Enseignant depuis plusieurs années, Richard Dessens est l'auteur d'ouvrages d'histoire, des idées et d'essais politiques, de relations internationales et d'une biographie du grand journaliste du XIX^e siècle Henri Rochefort.

Livre (broché) de 212 pages dont de nombreuses photographies. Format papier 14,5 x 21 cm. Dualpha éditions. Collection « Vérités pour l'Histoire ».



Un Colis ACHETÉ = Le 2^{ème} Colis GRATUIT



34,90 €
les 2 Colis
~~89,80 €~~

- 1 Bloc de Foie Gras de Canard du Périgord 65 g 8,50 €
- 1 Pâté de Caille aux pruneaux d'Agen 180 g 4,80 €
- 1 Papitou Pâté au Foie de Canard (30% de Bloc de Foie Gras) 130 g 8,80 €
- 1 Tartinade de Foie de Canard aux Pépites de Figues (20% Foie Gras) 80 g 4,70 €
- 1 Tartinade au Foie de Canard aux cèpes (20% Foie Gras) 80 g 4,70 €
- 1 Terrine de campagne à l'ail 180 g 4,80 €
- 1 Médailion au Chevreuil et au Foie de Canard (20% Foie Gras) 100 g 8,60 €
- Valeur totale d'un Colis ~~44,90 €~~ **34,90 €**

Plongeant ses racines dans l'un des plus célèbres terroirs gastronomiques de France, Traditions du Périgord vous livre de Sarlat, capitale du Périgord noir, tous les plaisirs de la bonne cuisine de notre région et ce, depuis 1974. Je suis sûr que vous apprécierez le goût inimitable et la qualité exceptionnelle de mes Foies Gras et Spécialités Gastronomiques en provenance du Sud-Ouest, préparées dans le respect de la tradition.
Jean-Marc Aurie

+

Le 2^{ème} Colis identique OFFERT

Valeur 44,90 €



COMMANDES RAPIDES

0 892 160 164

Service 0,40 € / min + prix appl

7j/7 de 8h à 20h

► @ **www.traditions-perigord.com** (Paiement sécurisé)

Votre Code Privilège : **AA320**

À découper et à retourner avec votre règlement à TRADITIONS DU PÉRIGORD, ZAE du Périgord Noir, BP94, 3 avenue de la Borie de Vialard, 24212 SARTLAT Cedex.



Oui, je souhaite profiter de cette "Offre Spéciale Dégustation" et recevoir : **1 Colis de 7 Spécialités**

+ 1 Colis de 7 Spécialités identique GRATUIT

au prix total de **34,90 €** au lieu de **89,80 €**

+ les frais de port Colissimo 5,90 € OFFERTS

Limité à 2 offres par foyer - Valable 1 mois.



J'indique ci-dessous mes coordonnées :

T0880-2983P-AA320

M^{me} M.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Commune _____

Tél. [][][][][][][][][][][][][][][][][] (pour faciliter la livraison)

Date de naissance [][][][][][][][][][][][][][][][][] (facultatif)

E-mail _____

Je choisis le règlement par :

Chèque bancaire de 34,90 € à l'ordre de : **Traditions du Périgord**

Carte bancaire N° [][][][][][][][][][][][][][][][][]

Expire le [][][][][][][][][][][][][][][][][] N° cryptogramme [][][][][][][][][][][][] Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte.

Conformément à la loi «informatique et libertés» n°78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004) et au règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification des informations vous concernant ainsi qu'un droit de rétractation, délai de rétractation de 14 jours. Notre politique de traitement des données est consultable sur notre site www.traditions-perigord.com. Livraison sous 5 à 8 jours selon les délais postaux après validation de votre commande. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire : TRADITIONS DU PÉRIGORD, ZAE du Périgord Noir, BP94, 3 avenue de la Borie de Vialard, 24212 SARTLAT Cedex. S.A.S. au Capital de 100 000 € R.C.S. Bergerac B 300 966 603. La liste des ingrédients est disponible sur www.traditions-perigord.com. En cas de service après-vente sur un produit, un délai et uniquement dans ces cas, vous pouvez appeler le 05 53 31 33 60. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bcltel.gouv.fr. Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

Rappel : le Comité de Rédaction rappelle que les opinions émises dans le présent courrier n'engagent que ceux qui les expriment, et non la FNACA. En outre, il se réserve la possibilité de publier tout ou partie des lettres reçues, selon la place disponible. Les lettres qui sont publiées doivent évoquer un problème d'intérêt général en rapport avec les buts et actions de notre Fédération. Il n'est pas systématiquement répondu aux auteurs de lettres non publiées et les textes ne sont pas restitués.

Hommage à mon ami Pierre Boucard

De septembre 1959 à février 1960, Pierre Boucard et moi-même étions EOR (Elèves Officiers de Réserve) à l'École d'Application du Train (EAT) de Tours. Pendant ces six mois où nous nous étions côtoyés, j'avais pu apprécier chez ce fils de famille bourgeoise des qualités remarquables (générosité, tolérance, ouverture d'esprit...). Si bien que nous nous étions rapprochés. Il m'avait même invité à passer chez lui un dimanche de permission. Fin février, la promotion « Kabylie », où nous avions obtenu le grade d'aspirant, quittait l'EAT de Tours, pour une permission d'une semaine avant le départ en Algérie. Le 3 mars 1960, nous étions sur le port à l'heure d'embarquer sur le « Ville d'Alger » à destination d'Oran où nous débarquions 36 heures plus tard. Après deux semaines d'instruction et d'exercices sur le terrain, au camp d'Arzew, nous reçûmes nos affectations. Pierre Boucard demande alors de prendre la place d'un camarade jeune marié, récemment père de famille, désespéré d'être affecté dans un secteur réputé dangereux. C'est donc le 19 mars 1960 que nous nous quittâmes : lui rejoignit dans le Constantinois le 504^e Bataillon du Train, tandis que j'étais affecté au CFJA n° 102 La Perrière près d'Ain-Temouchent, en Oranie. Nous ne devions jamais nous revoir, mais nous nous entretenîmes une correspondance régulière. Dans sa dernière lettre, datée du 25 mai 1960, il me disait : « *Je suis tombé dans un commando de chasse... Cela me fait perdre de mon ventre et regretter un peu plus encore le muscadet (tu te souviens ?). Je suis content tout de même car j'ai une section du tonnerre et de bons résultats !* ». C'est au soir du 20 septembre 1960, au retour d'une mission de pacification, à laquelle il avait tenu à participer pour rester une dernière fois auprès de ses hommes (car, libérable, il aurait pu s'en dispenser), qu'il est

tombé, mortellement blessé, dans une embuscade. Son chef d'escadron, commandant le 504^e Bataillon du Train dira de lui : « *L'aspirant Pierre Boucard avait accepté sans hésiter une affectation au commando de chasse, poste plein de risques que je lui proposais. Durant six mois, il avait participé à toutes les opérations au cours desquelles ses belles qualités pouvaient pleinement s'exprimer : courage sans faille, générosité dans l'effort, foi ardente et toujours ce sourire rayonnant qui faisaient le respect et l'admiration de ses chefs et de ses hommes. La promotion au grade de sous-lieutenant venait récompenser, le 16 août 1960, son comportement exemplaire* ». Lors de ses obsèques célébrées à Cholet, le 10 octobre 1960, les autorités civiles et religieuses de la ville, une importante délégation de l'EAT de Tours, parmi laquelle son capitaine instructeur et une foule considérable, entouraient la famille dans une solennelle et émouvante cérémonie. Ce témoignage du sacrifice d'un ami ne vaut bien sûr qu'à titre d'exemple pour évoquer le sort tragique de tous ceux qui, comme lui, sont tombés à 20 ans, en terre d'Algérie, la souffrance de leurs familles, mais aussi de ceux qui, nombreux, sont revenus brisés physiquement ou moralement des affaires de la guerre et qui sont en droit de se demander, encore aujourd'hui : à quoi bon tous ces malheurs et ces sacrifices ?

Michel Baron
32270 Aubiet

Putsch des généraux

EVDA (Engagé Volontaire par Devancement d'Appel), je fais partie de la classe 59/4 de l'Armée de l'Air. J'effectue mes classes à Essey-lès-Nancy. Je débarque à Bône début 1960. Je rejoins ensuite la Base Aérienne 215 à Ouargla, dans le sud algérien. Nous sommes le 21 avril 1961. Le lieutenant-colonel qui commande la base nous réunit : « *Au moment où je vous parle, nous obéissons toujours aux ordres de Paris, mais... ça peut changer* ». A vingt ans, quoi dire ? A cette

période, je suis secrétaire du commandant de la Section de Protection de la base composée de Fusiliers de l'Air. Le lendemain de l'allocation du lieutenant-colonel, la « gonio » nous informe qu'un avion mal identifié a l'intention de se poser sur le tarmac. Branle-bas de combat ! Half-track en position, nous sommes prêts à ouvrir le feu ! Du Nord-Atlas, qui vient de se poser, descendent trois hommes, dont deux armés de Mat 49 qui encadrent le troisième que l'on ne distingue pas très bien. Un dialogue s'instaure avec les autorités de la base. Nous attendons fébrilement les ordres... Qui ne viendront pas ! La suite, je ne la connais pas ! L'avion redécolla le lendemain. Que sont devenus ces hommes ? Plus tard, on apprendra que le troisième personnage était un général 2 étoiles ! Je suis libéré peu avant le Cessez-le-feu du 19 Mars 1962, après deux années dans le désert, sans avoir vraiment combattu.

Jean Mazoyer
71100 Chalon-sur-Saône

Je pense à eux

C'est avec attention que je lis les articles de mes camarades sur leur période en Algérie. Beaucoup, hélas, ont eu un séjour plus dur que le mien, bien qu'ayant fait 27 mois quand même. Je suis de la classe 58 1/B. Je suis parti direct en 1958, habillé en civil sur le « Sidi Ferruch » direction Alger. Mauvaise traversée sur ce triste bateau. Beaucoup de malades à bord (bateau que j'ai eu à nouveau pour la quille en août 1960). Piqûre sur le port d'Alger où l'infirmière ne m'a pas loupé après avoir badigeonné copieusement mes fesses avec un goupillon de teinture d'iode, piqûre qui m'a fait boiter pendant huit jours. Direction le CIT 160 à Beni-Messous où l'hygiène et la gamelle, pendant trois mois, ont été déplorables. Ensuite, je suis affecté au 28^e Escadron du Train à Oran - QG - 2^e bureau - secrétariat le jour, j'avais un rôle de responsable tout relatif à mon échelon de 1^{er} classe. Bien des dossiers classés « secrets » faisaient partie de mon « travail » quotidien. J'ai assisté à de nombreuses réunions et briefings top secrets avec officiers et services. Tous assez sympathique dans l'en-

semble, sauf le commandant de Compagnie qui était bizarre et caractériel. Cela m'a valu quelques jours de « tôle » mais vite sorti, par mon commandant du 2^e bureau (plus tard tué en Algérie). Mais j'ai eu le côté un peu plus crispant : escorte de train Oran-Alger qui, une fois, a sauté sur une mine. Seulement un wagon a été touché, plus de peur que de mal. La nuit, balayage de voie, draissienne avec wagon plateau, pas rassurant, l'effectif étant maigre. La nuit aussi, surveillance de la voie ferrée en half-track où je me faisais tout petit derrière le blindage. Quelques fois, avec un GMC avec tourelle équipée d'une mitrailleuse, souvent un clair de lune peu rassurant. Je suis resté 16 mois 1/2 avant d'avoir ma première permission. Ensuite, la quille tant attendue. Je suis rentré dans ma famille, j'ai eu cette chance. Dans le civil, j'ai eu la visite de mon commandant qui a pris le commandement du 2^e Hussard à Tarbes. Je sais qu'il a fini général. Tout cela reste dans ma mémoire, bien que les années passent sans trop de douleur. Hélas, dans beaucoup de familles, cela a été et reste très dur. Cela reste des souvenirs à jamais mais comme le chante Serge Lama dans la chanson « L'Algérie », nous avons 20 ans. Merci à vous et un grand bonjour à mes camarades.

André Galvé
65260 Pierrefitte-Nestalas

La mémoire ne doit pas faillir...

Les copains, n'oubliez pas la FNACA car elle ne vous oublie pas... Rappelez-vous les tristes moments que nous avons vécus. Enfants de la guerre, nous avons souffert du manque d'un papa. Pour certains morts, pour d'autres prisonniers, ce père devenu un étranger, qui fut rejeté par certains, car malheureusement, nous n'avions qu'une maman. Puis une scolarité ombragée par les bombardements, cette peur qui ne nous quittait pas. Les privations, les rationnements, les tickets de rationnements, tous ces moments qui ont sabré notre adolescence plus ou moins difficile jusqu'au service militaire qui nous a envoyé de l'autre côté de la Méditerranée. Pour certains la mort, pour d'autres de graves blessures et pour tous une blessure morale au fond de

nous-mêmes que, 65 ans après, nous n'avons pas oubliée, sans compter la souffrance et le désarroi des familles. Voilà aujourd'hui ce que représentent les anciens combattants de notre génération que l'on ne respecte même pas, à qui l'on a brisé la majeure partie de leur jeunesse. À 23 ans pour presque tous, nous étions des « anciens combattants » que cette guerre a détruit, cette guerre « sans nom » que l'État refusa pendant 37 ans de reconnaître. N'oublions pas, mes amis, même si nous sommes des vieux, que cela reste dans nos mémoires car, heureusement, il y a la commission « Mémoire-Histoire » de la FNACA. Elle n'oubliera pas nos tristes moments. Heureusement, nous à la FNACA, nous nous sommes battus pour que le 19 Mars soit chaque année marqué, et que ces cérémonies soient toujours dignes d'honorer la mémoire de ceux disparus « Morts pour la France » entre 1952 et 1962. Mais que va devenir la FNACA, car nous sommes de moins en moins nombreux et tout coûte cher : la confection du journal, les Centres de vacances où nous avons passé de bons moments que nous sommes, vu notre âge, de moins en moins à fréquenter. Les rentrées sont de plus en plus serrées vu la disparition d'un grand nombre des nôtres. Alors, les copains, n'oubliez pas de soutenir la FNACA, celle qui fut si chère à votre vie, notre FNACA... Je demande une chose à notre jeunesse, de ne pas oublier ses « anciens combattants » et de les respecter jusqu'au bout car, à l'heure

actuelle, le respect a tendance à disparaître... Vive la FNACA... Vive la France... Vive la Paix...
Claude Halard
 66700 Argelès-sur-Mer

« Ceux de Cherchell »

La photo de couverture de « L'Ancien d'Algérie » - n° 596 de juin-juillet 2021 : l'école des EOR de Cherchell dans un de ses derniers crapahuts, en début de 1962 (photo Claude Mayzou), m'a de suite interpellé. Enfin, j'étais heureux de lire que nous parlions de l'école des EOR de Cherchell, grande école d'instruction des officiers de réserve. Appelé sous les drapeaux en décembre 1961, ayant fait la Préparation Militaire Supérieure (PMS), je suis parti directement rejoindre Cherchell par avion militaire. J'étais à Tananarive (Madagascar), mon lieu d'incorporation. Après six mois d'épreuves, je suis sorti aspirant de la promotion 203, baptisé « EOR André Esprit », élève officier mort dans une embuscade le 8 mars 1962 au Mesabecha secteur de Cherchell. À savoir que chaque sortie se fait avec la dotation complète de munitions – chargeur engagé – la gorge un peu serrée, l'erreur étant fatale. En 1962, la dernière promotion, la 205, si justement baptisée « Les derniers de Cherchell » fermera les portes de cette prestigieuse école, laissant le soin à Saint-Maixent de poursuivre l'instruction des promotions 206 et 301. Le 19 Mars 1962, Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, la promotion 203 (la

mienne) a été la première à ne pas avoir d'affectation de sortie en Algérie. L'EMIC a payé un lourd tribut à la patrie : 709 élèves sont Morts pour la France dont 186 au cours de la guerre d'Algérie. Sorti en milieu de promotion, je choisis la ZOM n° 2 Brazzaville (Congo) et là, l'État-Major m'affecta à Bouar (Centrafrique) au 6^e RIAOM-Infanterie de Marine Parachutiste. À Brazzaville et Bangui, j'ai retrouvé avec joie, mes 2 meilleurs copains de chambrées à Cherchell : 1 Congolais et 1 Centrafricain. Fin 1963, retour sur mon lieu d'incorporation : Tananarive.

Michel Viaud
 30220 Aigues-Mortes

Combat du Djebel Mazer

Notre article consacré au combat du 25 avril 1961 impliquant notamment le 1^{er} Bataillon de la DBFM, nous a valu la réaction de notre ami Yves Le Bec, qui nous indique : « ... Dans le numéro récent, il y a un très bel article sur l'accrochage du Djebel Mazer, le 25 avril 1961. Soucieux de la vérité historique, je dois rectifier ceci (page 9, 2^e colonne, 4^e paragraphe) : « Un peu plus tard, le Morane d'observation est atteint... ». Il y avait déjà quelques années que les Morane 500 étaient à la casse, remplacés d'abord par des Piper L 21 Bm, puis récemment par des Nord 3400. C'est un Nord 3400 qui était en cause au Djebel Mazer. J'ai personnellement piloté les Piper dans l'Ouarsenis de juillet 1958 à

juin 1960, avec un intermède en avril 1960 à Sidi Bel Abbès pour effectuer le vieillissement de la pré-série du Nord 3400. Ce dernier était un avion lourd, complexe, mal adapté à notre travail (reconnaissance et guidage à basse altitude). Ils ont d'ailleurs été remplacés à Tlemcen par les Piper L 21 Bm, de retour en février 1962... Ceci dit, pour revenir au 25 avril 1961. Le patron du peloton de la 12^e DI à Tlemcen était le capitaine René Millory (que j'avais eu en directeur de stage en 1957). L'observateur, le capitaine de Bouvier, n'était pas pilote. Il a eu d'autant plus de mérite de ramener au sol son lourd et peu docile appareil. Piloter en place arrière, avec la vue vers l'avant largement occultée, n'est déjà pas aisée pour un professionnel, mais pour un non pilote assis derrière la dépouille d'un collègue, c'est un exploit. La mauvaise copie de la photo ci-jointe en témoigne. En Algérie, l'ALAT a perdu 73 pilotes, 43 observateurs et 11 mécaniciens en service commandé... ».

Yves Le Bec
 29120 Pont-l'Abbé



Après que le capitaine de Bouvier, observateur non pilote, ait ramené le Nord 3400 dont le pilote, le maréchal des logis Pierre Chomette, avait été tué aux commandes (Claude Requi).

AMIS ADHÉRENTS :
SI VOUS AVEZ CHANGÉ DE DOMICILE... NE PERDEZ PAS LE FIL !

Recevez les coordonnées du comité FNACA le plus proche de votre nouvelle résidence, en retournant ce bon dûment complété :

M. (Nom, Prénom) :

Ancienne adresse :

Code Postal : Ville :

Nouvelle adresse, à compter du :

Rue :

Code Postal : Ville :

Pour les abonnés domiciliés à l'étranger, il est possible d'envoyer le journal PAR AVION pour un supplément de 10 € par an.

VOTRE CARTE 2022 EST DÉJÀ DANS VOTRE COMITÉ
SI VOUS ÊTES ISOLÉ, UTILISEZ CE BULLETIN
 d'abonnement à retourner à :
 FNACA - 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

NOM : Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Marié Célibataire Veuve d'AC Né(e) le :

Blessé ou malade Pensionné : taux Titre de reconnaissance Carte du Combattant

Ancien adhérent (indiquez le N° de votre carte :) Comité de :

Désire aider la FNACA Nouvel adhérent :

JE RÈGLE PAR CHÈQUE CI-JOINT :

20,00 € (Montant de l'abonnement pour 12 numéros)

N.B. : tous les règlements sont libellés à l'ordre de la FNACA.

Nouvel adhérent parrainé par :

LE SITE INTERNET DE LA FNACA Une visite régulière s'impose...



Adhérer à la FNACA

Avis de recherche

Rechercher sur le site

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

ACCUEIL

LA FNACA

ACTUALITÉS

OEUVRES SOCIALES

SERVICE SOCIAL ET JURIDIQUE

MÉMOIRE ET HISTOIRE

JOURNAL DE LA FNACA

VACANCES ET LOISIRS

Bienvenue sur le site de la FNACA

La FNACA, association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie, se devait de proposer un site web afin d'offrir à tous ses adhérents, à ceux qui ne le sont pas encore mais également à un public plus large soucieux de mieux connaître cette période de notre histoire, un outil d'information, de communication et de dialogue.



Le Journal de la Fnaca



L'Ancien d'Algérie est le seul journal spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Mais, au-delà de cet aspect, il constitue le lien direct entre la Fédération et ses adhérents. Les personnes non adhérentes à la Fédération mais désirant recevoir son journal peuvent s'y abonner.

Adhérer à la FNACA

Le site Internet « www.fnaca.org », présente toutes les activités de la Fédération, en plusieurs chapitres distincts, selon une barre latérale de menu qui permet de trouver rapidement ce que l'on cherche. Par exemple la rubrique : « Autour de

chez vous », permet, par un simple clic sur le numéro du département, de connaître les coordonnées de la Fédération. La nouvelle version du site est consultable via les smartphones.

AVERTISSEMENT :

Ces pages de petites annonces sont à l'usage de nos amis adhérents qui souhaitent offrir des locations de vacances, auxquelles les lecteurs sont libres de souscrire ou non. La rédaction du journal fait confiance « a priori » aux annonceurs pour leurs propositions et ne peut en aucun cas en vérifier la qualité.

Nous rappelons cependant que les propriétaires de locations de vacances sont tenus par la Loi de fournir aux candidats un descriptif rigoureux et honnête, tant sur le plan de l'état des lieux que de la situation réelle par rapport aux sites attractifs annoncés.

Bien que cette rubrique n'engage pas le journal, nous nous réservons le droit d'écarter toute annonce qui aurait donné lieu à un litige.



Choisissez IdealDouche® :

LA douche sur mesure à la pointe de l'innovation !

NOUVEAU



VU À LA TÉLÉ : **2.3**

- ✓ Une conception 100% modulable
- ✓ La pose en moins d'une journée
- ✓ Une sécurité d'utilisation totale

Demandez vite votre étude de prix "sur mesure" !

0 800 58 58 58 Service & appel gratuits

Plaques funéraires plus d'infos sur notre site internet www.serigraphiewetter.com



SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS
Tél.Fax. 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

Poster sans timbrer l'enveloppe à : **INDÉPENDANCE ROYALE Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9 - France**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : dpo@independanceroyale.com ou en téléphonant au 0 800 58 58 58. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Indépendance Royale pour la gestion de votre demande. Par notre intermédiaire votre adresse peut être transmise à des tiers. Vous pourriez ainsi recevoir des propositions d'autres entreprises. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel, sur laquelle vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à la société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Sirey, 10000 Troyes. Photos non contractuelles. RCS LIMOGES 449 559806.

Demande de Devis Gratuit

à renvoyer à : **Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87 089 Limoges Cedex 9**

OUI, je souhaite en savoir plus sur la douche de plain-pied IdealDouche® et bénéficier d'un devis gratuit sans engagement de ma part.

Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal [] [] [] [] Ville.....

Téléphone [] [] [] [] [] [] E-mail.....

N'affranchissez pas ce courrier, nous vous offrons les frais postaux

Nos bonnes adresses

Nos lecteurs trouveront ici l'adresse et les conditions d'acquisition des propositions diverses contenues dans ce numéro :

→ VACANCES - LOISIRS (pages 14-15)

Page 14-15 : Centres Familiaux de Vacances

Conditions tarifaires 2021-2022

Prix par personne sur la base de deux personnes par chambre

Errota-Berria à Ascaïn - Pays Basque (05 59 51 66 00)

• **Semaine Noël** : du 19 au 26 décembre 2021 : 559 €

• **Semaine Nouvel An** :

du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022 : 599 €

• **Semaines promo** : 7 jours/6 nuits : du 20 au 26 février 2022 et du 26 février au 4 mars 2022 (remise de 50 € accordée pour les 2 séjours cumulés) : 399 €

Le Mont-Blanc à Flumet - Savoie (04 79 31 71 32)

• **Semaine Noël** : du 19 au 26 décembre 2021 : 519 €

• **Semaine Nouvel An** :

du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022 : 599 €

• **Semaines promo** : du 19 au 26 mars 2002

ou du 26 mars au 2 avril 2022 : 499 €

Renseignements - Réservations :
Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
Tél. : 01 44 62 33 33

Courriel Centres familiaux :
cfvfnaca@wanadoo.fr

Tarifs, conditions générales et programmes
téléchargeables sur www.fnaca.org

DEMANDE DE DOCUMENTATION

A retourner au Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

Veuillez me faire parvenir la documentation :

Centres familiaux de la FNACA

Ascaïn

Flumet

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

AA-10-21

Le CVL est ouvert aux adhérents
37/39, rue des Gâtines - 75020 Paris
du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures



→ LECTURE - LOISIRS (page 20)

• **Parenthèse** (par Christian Mermet). Prix (format papier) : 16 € (+ 4 € de frais de port). Disponible à la commande chez l'auteur (expédition dédiée) : Christian Mermet, 4, rue de Franche-Comté, 90100 Delle.

• **1954-1962 : Chroniques d'une drôle d'époque** (par Michel Sabourdy). Prix : 39 € (port compris). À commander directement au journal L'Ancien d'Algérie : 37-39, rue des Gâtines, 75020 Paris.

• **Ma vie sans détour** (par Jean Le Gallet). Prix (format papier) : 15 € (+ 4 € de frais de port). Disponible à la commande chez l'auteur (avec, à la demande, la dédicace) : Jean Le Gallet, 1, rue Jean Borotra, 72800 Le Lude.

• **L'écume de la mémoire. De l'Espagne au royaume arabe d'Algérie 1879-1962. Un itinéraire de Dalias à Saint-Cloud.** (par Richard Dessens, postface de André Dessens). Prix (format papier) : 27 € (+ 5 € de frais de port). Disponible à la commande chez l'éditeur : FrancePhi Diffusion, BP 20045, 53120 Gorrion / diffusion@francephi.com

Bon de Commande ouvrages du GAJE

Nom.....

Prénom

Adresse

Code postal.....

Ville.....

Collection d'insignes 1952 - 1962 : 24 €

Mémoriaux départementaux : 24 €

Prix spécial pour les 2 ouvrages : 40 €

Chèques à l'ordre de FNACA - GAJE, à envoyer à
FNACA - GAJE : 37/39, rue des Gâtines, 75020 Paris

• L'AFRIQUE DU NORD

Recueil de chroniques consacrées à son Histoire

Par Jack Roussel : prix 15 € (port offert) à L'Ancien d'Algérie,
Administration, 37/39, rue des Gâtines, 75020 Paris
(Chèque à l'ordre de L'Ancien d'Algérie).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Commande..... exemplaires x 15 € Chèque joint..... €

LA FNACA CHEZ VOUS

Page spéciale sur le nouveau
site de la FNACA : www.fnaca.org

Un Ancien d'Algérie (Maroc-Tunisie)
se reconnaît à son insigne
de la FNACA

Commandez-le à votre responsable local





Christian Anciot : Marnia - BG (1959)



René Bréhon : promotion 904 Cherchell - EOR (1959)



Max Fracalosso : quartier Sonis à Orléans - 2^e RH (03/1960)



Marcel Gauthier : Tlemcen - 6^e RTA (18/01/1961)



Henri Jamet : « Les gars de la Loire » - 3^e RH



Lucien Levy : Colomb-Béchar - 56 1/B



Maurice Soulard : Djidjelli - 11^e Batterie (1961)



Michel Gratadour : Rivoli - GCT 385 (1957/1959)

Fashion
L'HOMME MODERNE

2 jeans à 29€
seulement !
au lieu de ~~79€~~

FRAIS DE PORT OFFERTS

Coupe 5 poches, surpiqûres traditionnelles. Fermeture zip et boutons, 2 poches cavalières, poche ticket, 2 poches arrière. 100% coton, lavable en machine.

Coloris assortis : bleu et noir ; tailles du 42 au 56.



42 > 56

RCS Paris B 410 714 885

VOS GARANTIES

- Satisfait ou Remboursé
- 30 jours pour changer d'avis
- Offre valable 1 mois

VOS FRAIS DE PORT OFFERTS AVEC LE CODE PRIVILÈGE V2317

0 892 680 165 Service 0,40 € / min + prix appel

7j/7 de 8h à 20h

lhommemoderne.fr/promo321

Indiquez le code **V2317** dans votre panier

À retourner sous enveloppe affranchie à : Fashion - L'Homme Moderne - BP 10884 - 27008 Evreux Cedex

V2317-P3498

OUI, je profite de votre offre de bienvenue et je reçois mon lot de 2 jeans denim (1 lot par foyer) pour 29€ au lieu de 79€. Les frais de port de 7,95€ me sont offerts.

Je choisis 42 (0237767) 44 (0237768) 46 (0237769) 48 (0237770)
ma taille: 50 (0237771) 52 (0237772) 54 (0237773) 56 (0237774)

Ci-joint mon règlement total de 29€ seulement par :

- Chèque à l'ordre de **FASHION - L'HOMME MODERNE**
 Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N°: _____

Date de validité: _____ Cryptogramme au dos de ma carte: _____ (indispensable)

Cette offre ne m'engage à rien d'autre. Valable 1 mois pour la France métropolitaine et Monaco, dans la limite des stocks disponibles. Expédition sous 6 jours maximum.

Conformément à la loi «informatique et libertés» et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire à Fashion L'Homme Moderne - Service clientèle - 94971 Créteil Cedex 9, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de client. Vos données peuvent être communiquées à un tiers concerné dans le cadre d'un changement de contrôle, de fusion, de cession de fonds de commerce ou d'apport partiel actif de Reder SAS. Les 2 jeans sont de même taille et ne peuvent être vendus séparément, prix unitaire de chaque jean 39,50€.

Mme/M. : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pour mieux vous servir :

Téléphone : _____ Date de naissance : _____

Email : _____

Date : _____

Signature obligatoire :

**FASHION
L'HOMME MODERNE**